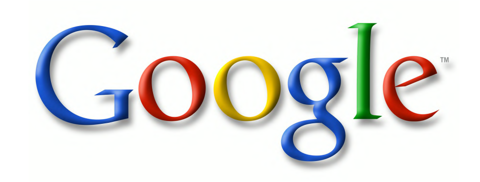
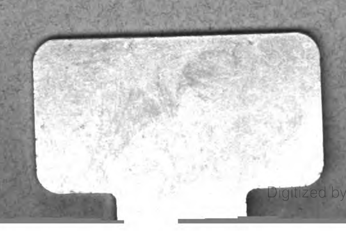


Étude sur le dialecte anglo-normand du xiie siècle

Johan Vising



ÉTUDE

SUR

LE DIALECTE ANGLO-NORMAND DU XIIe SIÈCLE

DISSERTATION

PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES D'UPSALA

ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

DANS LA PETITE SALLE DU GUSTAVIANUM

LE 13 MAI À 10 HEURES DU MATIN

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS LETTRES,

PAR

JOHAN VISING

LICENCIÉ ÈS LETTRES



UPSALA 1882

ESAIAS EDQUIST



Préface.

Au moment de publier ce travail, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux personnes éminentes qui m'en ont obligeamment facilité l'exécution. Je dois à MM. Gaston Paris et Hermann Suchier de précieux renseignements sur la littérature à consulter; à M. Eiríkr Magnússon, sous-bibliothécaire à l'université de Cambridge, une collation soignée du Brandan d'York; et à M. A. R. Maddison, bibliothécaire de la cathédrale de Lincoln, une collation d'environ deux cents vers de Gaimar avec le manuscrit A I 8 de cette cathédrale. Que ces Messieurs veuillent bien recevoir ici un témoignage de ma profonde reconnaissance pour la sympathie dont ils ont fait preuve à mon égard.

Upsala le 6 mai 1882.

J. V.

Errata.

P. 20, l. 20: au lieu de 47, lisez 407.
P. 21, l. 15: au lieu de *Ces*, lisez *Ce*.

INTRODUCTION

On sait que la langue française a commencé à jouer un rôle important en Angleterre dès l'avènement au trône d'Edouard le Confesseur (en 1042) qui avait été élevé en France. Mais ce français a naturellement été absorbé par celui de Guillaume le Conquérant et de ses Normands, et c'est à l'invasion de 1066 que l'on doit faire remonter la formation d'un dialecte spécial anglo-normand. Au commencement du siècle suivant, on trouve ce dialecte en voie de se revêtir de caractères particuliers qui, autant qu'on peut assigner une date aux textes anglo-normands, se manifestent d'abord dans le *Comput* de Philippe de Thaun et dans le *Brandan* de Beneeit. Ce développement continue jusque dans le quatorzième siècle, mais on ne connaît que très incomplètement les degrés qu'il a parcourus dans cet espace de temps. J'ai donc cru qu'il pourrait être de quelque intérêt d'étudier le développement successif qu'a suivi ce dialecte pendant le premier siècle de son existence, l'époque la plus importante sous plus d'un point de vue.

Les études déjà faites sur l'anglo-normand rencontrent une difficulté considérable, celle de l'indécision de la date des ouvrages étudiés. Pour éviter cette difficulté je ne baserai mes recherches que sur des ouvrages auxquels on peut, pour des raisons intrinsèques, assigner une date précise. De plus, je choisirai des textes que j'ai pu étudier dans plus d'un manuscrit, et toujours des textes en vers, à cause du contrôle qu'on peut exercer à l'aide

de la rime. Comme on le sait, le mètre des poèmes anglo-normands ne prête pas souvent au philologue un appui infaillible. Mais en revanche, il offre un intérêt tout particulier qui ajoute une raison nouvelle d'étudier des textes en vers.

En effet, je pars du principe que la rime est en général constante et n'a pas été violée, et qu'elle présente, même en anglo-normand, des points d'appui quand il s'agit de faits grammaticaux. La première difficulté est de savoir si la rime doit l'emporter sur la flexion dans les nombreux cas où elle est en contradiction avec les anciennes règles de flexion nominale. Il faut répondre affirmativement à cette question et voici pourquoi. D'abord on trouve par exemple comme régimes *graindre* [1] (; *plaindre*) Brand. 1250, *sire* (: *dire*) Gaim. 1540, et comme sujets sing. *traitur* (: *deshonur*) Gaim. 1173, *seignur* (; *honur*) ib. 3059 etc., où il n'y aurait pas de rime du tout, si l'on voulait corriger la flexion aux dépens d'elle. Il y a donc des cas où l'ancienne flexion régulière a été sacrifiée à la rime. Puis il serait fort étonnant que, si la flexion devait l'emporter sur la rime, tant de poèmes n'eussent pas d'autres rimes inexactes que celles où figurent des formes nominales. Enfin, si l'on admet que, dans le français du continent, la décadence de la flexion nominale commence à se manifester déjà dans le douzième siècle, on admettra facilement que cette décadence a pu gagner du terrain plus rapidement dans l'anglo-normand. La tendance conservatrice n'y pourrait être que relativement très faible; aussi d'autres traits du plus ancien français y ont-ils vite disparu. D'un autre côté, on ne saurait prouver que les lois de la rime aient jamais été violées, bien qu'elles aient pu varier un peu dans les détails.

---

[1]) Si l'expression *il y a* se construit avec le nominatif en anglo-normand (*Vie de St Auban*, p. 44), cela est sans doute dû à la confusion des deux cas, et non pas à une méprise sur la position syntactique du mot suivant.

Une seconde difficulté beaucoup plus délicate est celle qui se présente quand on compare la rime et la phonétique. Si un mot rime d'une façon qui n'est pas commune ou même pas admise dans l'ancien français ordinaire, faut-il regarder la rime comme inexacte, ou peut-on, en admettant la rime, en tirer des conclusions pour le son qu'avait ce mot? On trouvera plus loin, dans le chapitre de la phonétique, que les cas en litige qui se présentent dans nos textes du douzième siècle, peuvent presque tous s'expliquer phonétiquement, et qu'ils se répètent souvent dans l'anglo-normand contemporain ou postérieur. Donc ces cas sont dus plutôt à des lois qui ont été présentes à l'esprit des auteurs qu'à des négligences. Puis il en est de ces phénomènes comme de ceux de la flexion. On verra souvent que plus tard — quelquefois très tard, il est vrai — le français du continent s'est modifié dans la direction signalée par les rimes dont il est question. Cette modification s'est certainement faite beaucoup plus tôt en Angleterre. Et parfois il n'y aurait pas de rime du tout, si l'on s'obstinait à attribuer aux mots qui figurent à la rime, la valeur phonétique qu'ils ont dû avoir en France à la même époque. Il faudra donc poser en principe, pour l'anglo-normand aussi, la théorie générale que M. Gaston Paris a soutenue contre M. Andresen dans la *Romania* IV, 280 et suiv. Ainsi, pour prendre un exemple des plus épineux, si *paiez* se trouve dans une laisse en *ez* v. 216 de la Chron. de Fantosme, bien que ce mot représente *paiee*, je crois qu'il s'y trouve avec l'orthographe que lui a donnée l'auteur. La diphthongue *ie* n'existait plus de son temps en anglo-normand; elle était devenue *ie* ou même *e* et rimait avec *e*; c'est là, comme on va le voir, un phénomène des plus ordinaires en anglo-normand et à l'égard duquel ce dialecte a devancé ceux du continent. Quant à l'*e* post-tonique auquel on s'attendrait, il ne comptait souvent pas en anglo-normand, et pourrait même être tout à fait négligé, ce qui est également attesté par beaucoup de textes écrits

en ce dialecte, même au douzième siècle. Enfin d'après ce dernier fait le *paié* du fém. est assimilé au *paié* du masc. et il est susceptible de prendre un *s;* cf la *Reimpredigt* p. XXXIV.

Toujours est-il qu'il se présente parfois des cas très compliqués qui exigent un examen particulier.

Quant aux relations qui existent entre le mètre d'un côté, la flexion et la phonétique de l'autre, on verra plus tard que je me crois autorisé à m'appuyer sur le mètre de Brandan et souvent sur celui de Gaimar, mais non sur celui de Fantosme.

Pour bien comprendre les particularités du dialecte anglo-normand, il faut tâcher de se faire une idée des relations qu'il a eues avec les habitants de l'Angleterre, quelque difficulté que puissent présenter ces recherches. On pourra voir quelques opinions divergentes à ce sujet et la plus grande partie de la littérature qui traite de cette question, dans un ouvrage paru récemment, de M. O. Scheibner [1]).

Nous avons vu que l'anglo-normand s'est maintenu jusque dans le quatorzième siècle. En effet, on s'accorde à considérer le milieu de ce siècle comme le *terminus ad quem* de ce dialecte; voir par exemple Craik, *History of English Literature etc.* I, 170 et ten Brink, *Geschichte der Englischen Literatur* I, 409.

Qu'on se rappelle quelques-uns des faits relatifs au remplacement du français par l'anglais. En 1258 déjà, Henri III s'était vu obligé de rédiger les décisions du parlement »insensé» non seulement en latin et en français mais aussi en anglais. A la conférence de Norham, en 1291, on dut employer l'anglais aussi bien que le français. Et vers la fin de ce siècle, nous voyons un chevalier, Gautier de Biblesworth, compiler, à la demande d'une noble dame Dyonyse de Monchensy, un livre élé-

---

[1]) *Über die Herrschaft der französischen Sprache in England. Programm. Annaberg* 1880.

mentaire à l'usage des enfants de l'aristocratie qui veulent apprendre le français. M. Wright ajoute à propos de ce fait [1]): »Comme le texte français de ce traité est accompagné de gloses interlinéaires en anglais, il est hors de doute qu'à la fin du treizième siècle, l'anglais était la langue maternelle de l'aristocratie anglaise, et que les enfants des familles aristocratiques apprenaient le français, quand ils étaient assez âgés pour étudier une autre langue». Vers la fin du siècle suivant, on voit l'anglais triompher complètement. En 1362, il est employé à l'ouverture du parlement, et en 1363 Edouard III ordonne que les procès soient instruits en anglais et enregistrés en latin, parce que le français n'était plus assez compris. En 1385, le français a cédé la place à l'anglais dans les écoles, et Trevisa, commentant ce fait, dit qu'il en résultera l'avantage que la grammaire sera plus vite apprise qu'autrefois, mais que les enfants qui, désormais, ne sauront pas plus de français que »leur talon gauche» seront embarrassés, s'ils passent la mer ou qu'ils aillent dans d'autres pays étrangers et en maint autre cas. Les gentilshommes eux-mêmes, ajoute-t-il, ont cessé pour la plupart d'enseigner le français à leurs enfants.

Il paraît donc ressortir de tout cela que le dialecte anglo-normand a dû être à son apogée avant le milieu du treizième siècle et que le quatorzième l'a vu disparaître peu à peu. Ce résultat s'accorde parfaitement avec le fait que la série des monuments littéraires de ce dialecte s'interrompt vers le milieu du quatorzième siècle. Cependant cela n'est vrai qu'autant que l'on regarde l'anglo-normand comme un langage qui est bien établi en Angleterre. En effet, on s'en servit longtemps encore, mais apparemment comme d'une chose à la mode, dont on reconnaissait parfaitement le caractère exotique. Ainsi on trouve encore des écrits plus ou moins isolés, comme la

[1]) *The Chronicle of Pierre de Langtoft. London 1866* I, Préface p. XXVII.

Manière de Langage, ouvrage attribué par M. Paul Meyer à la date de 1389. Puis on a souvent cité un passage d'un écrivain anglais (ce n'est pas Chaucer, comme on l'a cru; cf Scheibner p. 28) où il est dit que quelques-uns écrivent encore leurs poésies en français, bien que ce français ne vaille pas mieux aux yeux des Français que l'anglais des Français aux yeux des Anglais. Enfin il ne faut pas oublier que le français est resté bien longtemps en usage pour les documents officiels et la littérature juridique [1]). Les lois sont promulguées dans cette langue bien avant dans le quatorzième siècle, les discussions de la chambre des pairs se font en français jusqu'en 1483, et les juristes s'en servent longtemps aussi pour leurs traités, comme Thomas Littleton († 1481) dans ses *Tenures*, John Perkins ou Parkins († 1544 ou 1545) dans son *Perutilis Tractatus sive Explanatio quorundam Capitulorum valde Necessaria* et William Staunford († 1558) dans *Les Plees del Coron diuisees in plusors Titles et Common Lieux;* voir p. ex. S. A. Allibone, *A critical Dictionary of English Literature.*

Pendant la période où le français n'était pas encore totalement étranger en Angleterre, c'est-à-dire de 1066 à 1350, on ne peut pourtant pas l'appeler une langue populaire. Il y a beaucoup de faits qui indiquent que le français n'était employé que par les hautes classes et peut-être par les classes moyennes, ce qui n'empêche pas qu'il ait pu être compris par d'autres encore. Le français n'a apparemment gagné du terrain qu'au fur et à mesure que les Normands ou leurs descendants ou d'autres Français transmigrés plus tard en Angleterre se dispersaient dans ce pays ou entraient en relation avec ses habitants d' origine anglaise. Ainsi cette langue n'était guère connue dans le Worcestershire à l'époque de Layamon (vers 1250), et le comté le plus septentrional de l'Angleterre n'a été romanisé que vers la fin du treizième siècle (ten

[1]) C'est M. Suchier qui m'a signalé ce fait.

Brink, *Gesch.* I, 235, 357). Ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est qu'une proclamation du roi Henri III, datée de 1258, est écrite en français »a tuz ses feaus clers e lays» et en anglais »to alle hise halde ihærde and ileawede on Huntendon' shir» [1]). Cela veut dire que le français était alors inintelligible dans cette province centrale de l'Angleterre. La population purement anglaise n'a donc pas participé beaucoup au sort de l'anglo-normand. Aussi les Anglais s'excusent-ils auprès des lecteurs, quand ils osent se servir du français, p. ex. Gower:

> Et si jeo nai de francois la faconde,
> Pardonetz moi qe jeo de ceo forsvoie.
> Jeo sui englois, si quier par tiele voie
> Estre excuse.

Ce fait implique deux choses: d'abord que la probabilité de l'influence qu'a exercée l'anglais sur l'anglo-normand, diminue considérablement; ensuite que, si l'anglo-normand s'est divisé en sous-dialectes, cela ne provient pas de ce qu'il a été rendu différemment par la population de diverses contrées.

Nous avons été conduits par là à une question de grande importance et d'une difficulté plus grande encore, la question de savoir si l'anglo-normand a eu des sous-dialectes. Il va sans dire qu'il n'est pas question de dialectes comparables à ceux de la France. On connaît le passage qui se trouve dans l'*Opus Majus* de Roger Bacon, et qui a été cité par M. Du Méril dans son *Dictionnaire normand* préf. p. XX et d'après lui par Diez. Ce passage dit: »Nam et idiomata ejusdem linguæ variantur apud diversos, sicut patet de lingua Gallicana, quæ apud Gallicos et Picardos et Normannos et Burgundos multiplici variatur idiomate». Il a été écrit peu avant 1267 et prouve que Roger ne connaissait rien d'analogue

[1]) Lappenberg, *Geschichte von England* III, 909 et suiv.

dans son propre pays. C'est à peine s'il y a aucune différence locale dans l'anglo-normand. Ranulphus Higden dit à propos des différences dialectales de l'anglais: » . . . cum tamen Normannica lingua quæ adventitia est, univoca maneat penes cunctos» (*Polychronicon* Lib. I, cap. LIX). Trevisa y ajoute: »Néanmoins il y a autant de dialectes français en France qu' il y en a d'anglais en Angleterre» (c'est à dire trois). Enfin ce passage qui offre une variante dans l'édition de Caxton (de 1482), porte en outre ces mots: »car un homme de Kent et les habitants du Sud, de l'Ouest et du Nord parlent tous français d'une seule et même manière pour le son aussi bien que pour les phrases (»*in sowne and speche*»), mais ils ne peuvent parler leur anglais de cette manière». Et en effet, cela est aisé à comprendre puisque l'anglo-normand a été surtout une langue littéraire, et que les Anglais n'ont guère été pour rien dans son développement. Si M. Wright par exemple arrive à une autre conclusion dans la *Chronicle of Pierre de Langtoft*, préf. p. XXVII, cela ne signifie pas grand'chose, puisque, comme on le voit par ses exemples, il s'agit tout simplement de différentes manières d'écrire tel et tel mot. Pour ce qui tient à la littérature, il y a d'autres distinctions à faire, qui ont probablement plus de conséquence. Outre que le degré de culture que possédaient l'auteur et le public auquel il s'adresse, a dû se reproduire dans la langue d'une oeuvre littéraire, les auteurs anglo-normands ont sans doute aussi adopté avec plus ou moins de précaution les formes qu'offrait le parler ordinaire. Et quand on possède le français du continent, on n'oublie pas de s'en vanter, comme Garnier, natif de Pont-Ste-Maxence, Picardie, écrivant à Cantorbéry. L'auteur ou le traducteur Luces de Gast qui appartient sans doute au XII[e] siècle, dit par exemple qu'il fait sa traduction »non mie par ce que je sache gramment de françois, ainz apartient plus ma langue et ma parleure à la manière de l'Engleterre que à celle de France, comme cel qui fu en Engleterre nez» (*Hist.*

littér. XV, 494). De même Wilham de Wadington s'excuse de son langage de la manière suivante:

De le franceis ne del rimer
Ne me dait nuls hom blamer,
Kar en Engletere fu né
E nurri lenz e ordiné.
(*Hist. littér.* XXVIII, 180).

Et l'auteur de la *Vie d'Edouard le Confesseur* (vers 1245) dit aux vers 93 et suiv.

Language par pais varie;
Si language de France die,
N'en doi estre a droit repris
De gent de veisin pais.
(éd. de Luard).

D'autres passages confirment cette opinion, comme p. ex. quand Mapes dit: »Cum vitiose quis illa (i. e. Gallica lingua) loquitur, dicimus eum loqui Gallicum Merlebergæ». Ce français de Marlborough est sans doute l'équivalent du français d'Angleterre. On sait comme plus tard Chaucer se moque du français de »Stratford atte Bowe» qu'il oppose au français de Paris. Les auteurs anglo-normands ont donc très bien connu la différence qui existait entre les dialectes français des deux côtes de la Manche. Ils ont même tâché de l'amoindrir, et il y a eu en Angleterre une tendance à imiter les Français ou à garder dans sa pureté l'anglo-normand.

Cette tendance a exercé une grande influence sur l'anglo-normand. Elle explique pourquoi nous cherchons en vain dans des textes relativement récents mainte particularité qui se trouve dans l'anglo-normand dès les plus anciens temps. Ainsi Fantosme ne fait jamais rimer *ó* (= $\bar{o}$, $\breve{u}$) avec *u* (= $\bar{u}$), bien que de telles rimes soient communes à ses compatriotes; cf. p. ex. le Brandan et l'Estorie de Gaimar. J'explique de même qu'il y a dans

l'anglo-normand certains faits qui sont étrangers au caractère général de ce dialecte mais qui se rencontrent souvent sur le continent. On trouve p. ex. que les auteurs des poèmes de *Tristan* se permettent des rimes telles que *chambre: ensemble* I, p. 31, *demaintenant: sarmenz* I, 44, *sanble: demande* I, 217, *joie: voie* I, 216, *poi: dei* II, 6, l'auteur de la *Vie d'Edouard le Confesseur* fait rimer *voile: sumoile* 91, de même que l'orthographe *oi* pour *ei* est très fréquente, p. ex. dans la *Vie d'Edouard le Confesseur* [1]) Puis les terminaisons *out* et *eit* ne sont pas toujours distinctes; dans le poème d'*Havelok* on trouve *out* rimant quatre fois avec *eit* (v. 135, 247, 273, 975); voir aussi la *Vie de St Auban* p. 5. Peut-être cette tendance a-t-elle même été une cause des transformations de l'anglo-normand qui sont analogues à celles du français du continent. L' *l* s'est vocalisé en Angleterre comme en France, la terminaison *ells* a en général eu le même sort dans les deux pays, l' *s* est devenu muet dans les conditions connues en France, etc. Du reste l'anglo-normand ressemble à cet égard aux autres dialectes français. Ils se sont emprunté l'un à l'autre des formes et des particularités de façon à rendre extrêmement difficile toute tentative pour fixer définitivement les limites dialectales.

Il ne me reste plus qu'à donner un détail explicatif sur la méthode suivie dans les recherches qu'on va lire. Les dialectes français étant si entremêlés, comme je viens de le dire, il n'est pas possible de s'en tenir exclusivement à ce qu'on pourrait considérer comme spécial à l'Angleterre. J'ai donc discuté tous les faits qui m'ont paru dignes d'attention sous un certain point de vue ou qui ne sont pas ordinaires aux époques en question, et cela d'autant plus que le continent n'offre guère de

---

[1]) L'orthographe de ce poème mérite une attention particulière, puisque la copie en est faite avec soin et pour une princesse, peut-être même par l'auteur du poème; voir l'introduction de M. Luard.

poèmes contemporains qui puissent être comparés au Brandan.

Les ouvrages étudiés n'ont pas été publiés dans des éditions critiques. Il a donc fallu critiquer les textes en même temps que les citations ont été faites. Il s'ensuit que j'ai cité des formes et des mots qui dans les manuscrits ne se trouvent pas tels que je les ai cités. Quand la correction est évidente, la forme est marquée d'un* dans les autres cas la correction est discutée.

I. MATÉRIAUX.

Qu'est-ce qui a dû composer la littérature poétique anglo-normande du douzième siècle, si l'on s'en tient aux publications et aux mentions déjà faites? Il ne faut naturellement pas trop se fier à ce qu'en disent MM. De la Rue, Wright et Craik ou d'autres savants contemporains, parce qu'ils ne savaient pas distinguer l'anglo-normand des autres dialectes français. De nos jours M. Suchier a dressé une liste de cette littérature [1]) contenant tout ce qui n'était pas généralement connu, *Vie de St Auban* p. 3 et suiv. Dans cette liste il faut peut-être rayer les poèmes de *Chardri*, que leur éditeur M. John Koch date, pour de bons motifs, du treizième siècle (préf. p. XLVI). Quant à la date de la *Vie de St Edmond* par Denis Pyramus, M. Gaston Paris croit que ce poème appartient également au treizième siècle (*Romania* VIII, 38). Le même savant a révoqué en doute l'anglo-normannisme du poème intitulé *Dialogus inter corpus et animam* (*Romania* VI, 145), mais il me paraît, à en juger par les rimes et par le mètre, que M. Suchier a raison d'y voir un poème anglo-normand. Puis d'après l'assertion de M. Meyer (*Romania* VI, 489) le poème de la *Croisade* imité de Baudri de Borgueil est d'origine française (voir *Rom.* V, 1, VI, 489). Ce que M. Suchier suppose comme généralement connu, doit être

---

[1]) On voit par la critique que M. Koschwitz a faite de la *Vie de St Auban* (*Zeitschrift* II, 338) qu'il ne s'agit, pour M. Suchier, que de la littérature poétique.

le Comput et le Bestiaire de Philippe de Thaun, le Voyage de Brandan, les poèmes d'Evrard d'Holme Cultram, d'Helys de Guincestre, de Samson de Nanteuil, de Gaimar, de Fantosme, de Hues de Rotlande, de Simon du Fresne, et les poèmes de Tristan publiés par M. Michel, tous connus depuis longtemps par l'*Histoire littéraire de la France* et les ouvrages ou les publications de MM. De la Rue, Wright, Michel et Le Roux de Lincy et en partie édités et discutés plus tard. Le Mystère d'Adam est aussi probablement un poème anglo-normand. En outre M. Suchier appelle mon attention sur le poème d'Adgar qui a été publié dans la *Zeitschrift* I, 531 (cf. *Bibl. Normannica* II, 8, 78) et sur quatre versions de la légende du Purgatoire de St Patrice, mentionnées par M. Kölbing dans ses *Englische Studien* I, 57 et suiv. D'une cinquième version anglo-normande de cette légende M. Meyer a communiqué des extraits dans la *Romania* VI, 154. M. Varnhagen attribue à la littérature anglo-normande du douzième siècle quarante-six Homélies en vers (plus un fragment) dont il donne des échantillons dans la *Zeitschrift* I, 542 et suiv. Enfin on doit sans doute compter dans cette littérature quelques-uns des poèmes dont M. Reinsch a donné des extraits, d'après le ms de Lambeth Palace à Londres, dans *l'Archiv für das Stud. d. n. Sprachen* LXIII, p. 51 et suiv. Je signalerai surtout les n° 6, 16 (peut-être plus récent), 29, 30, 53. Tels sont, autant que j'ai pu m'en assurer, les monuments qu'on a fait connaître de la poésie anglo-normande du douzième siècle. Je ne peux expliquer ici les motifs sur lesquels je base ce résultat, bien que j'aie soigneusement étudié ce qu'on a publié des poèmes qui viennent d'être énumérés, ni pourquoi j'ai écarté de ma liste beaucoup d'autres textes qui passent souvent pour anglo-normands.

Parmi ces ouvrages anglo-normands, ceux qu'il est le plus facile de dater pour des raisons intrinsèques, sont le *Voyage de Brandan*, l'*Estorie des Engleis* et la *Chro-*

nique de Fantosme. La date elle-même du *Comput* de Philippe de Thaun n'a pas été acquise sans l'aide de la langue, et du reste le style excessivement sec et peu varié de ce poème réduit de beaucoup l'intérêt des résultats que l'on pourrait obtenir de ses 1729 rimes [1]). Il en est de même du *Bestiaire* du même auteur.

Enfin les trois poèmes choisis pour base de ces recherches se succèdent à des intervalles assez égaux d'environ trente ans.

Le Voyage de Brandan.

Manuscrits. Ce poème se trouve dans cinq manuscrits, dont deux inédits et un fragmentaire. Ces manuscrits sont:

1° (A) celui de l'Arsenal coté Belles-Lettres Françaises n° 283, publié par M. Auracher dans la *Zeitschr.* II p. 439, et suiv. (Quelques vers se trouvent dans l'édition du Brandan de Londres qu'a donnée M. Michel, p. XXIII et suiv).

2° (B) celui de la Bodleyenne Rawl. Misc. 1370 (fragmentaire), communiqué en variantes dans les *Rom. Stud.* I, p. 565 et suiv.

3° (C) celui du Musée Brit. Cotton Vesp. BX, imprimé dans les *Rom. Stud.* I, 567 et suiv. et par M. Michel [2]).

4° (D) celui de la Cathédrale d'York marqué 16. K. 12. P^t I, inédit.

Le cinquième, celui d'Ashburnham-place, n'a pas été à ma disposition [3]). La description des trois premiers

---

[1]) Ainsi parmi ces rimes il y en a 277 en *um un uns* (substantifs et verbes), 126 en *ent enz* (substantifs, verbes, adverbes) etc.

[2]) *Les Voyages merveilleux de S. Brandan; Paris, Claudier, MDCCCLXXVIII.*

[3]) Le propriétaire du manuscrit d'Ashburnham-place, mylord Ashburnham, m'avait permis d'en prendre copie, mais quand j'ai

manuscrits se trouve là où ils sont imprimés, et leurs dates y sont fixées: *A* date environ de 1267, *B* XIIe siècle, *C* fin du XIIe siècle. Le manuscrit d'York est un in-octavo de 204 millimètres sur 134, relié en maroquin rouge avec les mots »York Minster» imprimés en or sur la couverture supérieure et marqué sur la couverture inférieure comme je l'ai indiqué. Ce volume porte sur le premier feuillet resté blanc:

»This volume is of the writing of the latter part of the XIIIth century.

I Les Fables d'Esope (par Morie) en vers. Fol. 1.

These fables are found in three MSS of the Museum. The present has 18 fables: one in the Harleian Coll^{n} has 104, and the conclusion; in which the author is named.

II La vie de S. Brandan — en vers Fol. 23. Also in the British Museum. H. P.»

La Vie de Brandan occupe fol. 23' recto — fol. 36 recto. Sur la dernière page quelques figures seulement ont été dessinées par une main plus récente. M. Bradshaw, bibliothécaire de l'Université de Cambridge, est d'avis que ce ms date du XIIIe siècle et au plus tard du milieu de ce siècle. M. Suchier m'écrit qu'il le date du XIIe.

Quant aux rapports qui existent entre ces manuscrits, il n'est pas facile de les déterminer. Toutefois on peut sans peine se convaincre qu'aucun d'eux n'a été la source de l'un des autres. D qui est sans doute plus récent que BC, n'a pas été la source d'A qui est plus récent encore. C'est qu'il y a un bon nombre de passages où D porte une autre leçon que BCA, p. ex. aux vers 48 (D: *De deu preer parfitement*), 114 (D: *Sun eire enprenge uassalment*), 119 (D: *Que io de cest lui uus en menge*) et très souvent ailleurs. De même aucun des mss

---

voulu le faire, il a remis l'exécution de ce projet à une époque indécise.

BC n'a fourni le texte des autres. Dans le petit nombre de vers de B on pourra signaler surtout le vers 269 qui contient une faute apparente, dont l'explication s'offre d'elle-même si l'on part du texte de C (= D). La bonne leçon de CD (et d'A [1])) fait supposer que ces manuscrits ont puisé à une source qui n'est pas B. Des passages analogues se trouvent aux vers 187, 258, 281 [2]). Enfin C n'a pas servi de base aux autres manuscrits pour des raisons pareilles. Qu'on remarque, si l'on veut s'en convaincre, les fautes qui se trouvent aux vers 114, 124, 144, 187, 235, 242, 246, 253, 279, 282, mais qui ne sont pas répétées dans les autres manuscrits. Ceux-ci ont donc emprunté les bonnes leçons qu'ils portent en ces endroits, à des manuscrits où ces passages ont été bien écrits. Je n'ai cité que les passages qui se trouvent dans mes quatre manuscrits; mais il n' y a dans les vers d'ACD qui manquent dans B, rien de contraire aux résultats que j'ai obtenus et qui sont même souvent corroborés. Ainsi il y a dans D quelques vers ajoutés après 408 (ce vers, de même que 497, est changé dans D) qui sont inconnus à AC; les vers 1019, 1020 de C (972, 973 d'A) manquent dans D. Puis C a des fautes qui n'ont pas laissé de traces dans AD, comme aux vers 325, 348, 366, 516, 556, 613, 639, 709, 716 etc.

Mais en dehors de cela il est difficile de rien constater sur les rapports de ces manuscrits. La raison en est que ABC sont exécutés avec soin et les fautes y sont rares et de peu de conséquence. Toutefois après un examen minutieux j'ai cru pouvoir constater ce qui suit.

B et C ont une source commune, car ils portent quelquefois des leçons inférieures à celles d'AD, à savoir aux vers;

---

[1]) Remarquez que *Il entrerent* se trouve aussi dans A, de sorte que ce manuscrit ne concorde pas avec B.

[2]) Il y manque un *est; s'est mis: s'est asis* (282).

46 — il manque une syllabe; lisez *esteit* (AD) pour *ert;*
47 — *en* pour *rien* (AD);
58 — le vers est trop court; lisez **e sei e nus* (AD);
69 — *guerrer* pour *guerreier* (AD);
83 — *Quil il* pour *Quil* (D);
100 — *les* pour *des* (AD);
254 — il manque une syllabe; D: *de tuz* pour *deals.*
266 — *uei* pour *ueie.*

J'appelle γ [1]) le manuscrit où BC ont pris ces leçons.

Il est vrai qu'il y a d'autres endroits qui paraissent en désaccord avec cette conclusion. Ces sont les vers:

26 — où AC portent à tort *plus demander* pour *demander plus;*
77 — où je regarde le *estout* de CD *(: out)* comme une faute pour le *esteit (: aueit)* de B.
163 — *a la roche* faute commune à AB pour *al roceit* (CD);
175 — *Tut* est une faute commune à CD;
177 — *Juindre* (AC) ne vaut pas *Oindre* (BD);
298 — *mentez* se trouve sans doute par erreur dans BD.

Mais d'abord ces leçons diffèrent peu de celles que je crois authentiques, puis elles ne conduisent pas au même résultat, puisque, si l'on se base sur ces fautes communes, c'est tantôt AB, tantôt AC, tantôt deux autres manuscrits qui auraient été copiés sur le même original. Rien dans ces vers ne s'oppose donc à la conclusion que je viens de donner sur les rapports des manuscrits de Brandan.

---

[1]) Je désigne par des lettres grecques tous les manuscrits dont je présume l'existence.

Enfin on trouve dans (B)CD, c'est-à-dire dans γ et D, des leçons mauvaises, sinon fautives, qui sont remplacées par de bonnes leçons dans A. Je puis inférer de là que γ et D dérivent d'une seule et même source qui a été inconnue à A; je l'appelle β. De telles leçons se trouvent aux vers suivants:

223 et suiv. — *amonestet: cesset* ne riment pas bien, et Beneeit met beaucoup de soin à ses rimes;

285 — *mestiers* est peut-être pour *mustiers* ou bien pour *suliers* (= A);

332 — CD ont des leçons inintelligibles (D est même mal écrit);

344 — CD ont oublié *ma* (devant *maisun*);

373 et suiv. — ces vers n'ont guère de sens et je les regarde comme des chevilles;

523 et suiv. — ni la leçon de C, ni celle de D *(par superbe qui reuelat Vers sun seignur mar se levat)* ne vaut celle d'A;

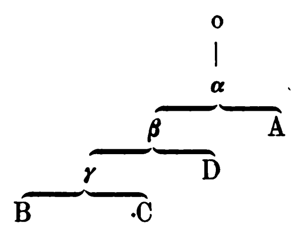
631 — la leçon de C est une faute manifeste; la mauvaise leçon de D *(Venent y uunt XL dis)* en est très rapprochée;

801 et suiv. — je ne vois pas comment on peut expliquer les leçons de C et de D *(Mesters lur vnt a cele feiz Herbes que sunt esbetumeiz).* La leçon d'A n'est pas satisfaisante non plus, car il n' y a pas d'hémistiches (voir plus loin) et *voirement* est fade; mais le mot *betument* est rendu sous sa forme correcte.

Il serait trop long de discuter tous les passages du même genre; je me borne à les indiquer. Ils se trouvent aux vers 834, 843, 912, 965, 981, 1013, 1048, 1126, 1154, 1169, 1371, 1512, 1676 (cf 562), 1791, 1822.

La question de savoir si A dérive immédiatement de l'original ne peut guère être résolue; toutefois il pa-

raît ne pas être ainsi (v. la *Versification*). On aura donc la généalogie suivante des manuscrits de Brandan:



Bien que, d'après ce tableau, les manuscrits A et β, c'est-à-dire B + D ou C + D, soient également rapprochés de l'original, je crois pourtant devoir attacher plus d'importance à β qu'à A, puisque β est conservé dans des manuscrits anglo-normands, tandis que le ms A est picard, et qu'en conséquence, de même aussi que par rapport à son âge, β doit reproduire l'original plus fidèlement.

Authenticité. A ne contient que 1756 vers, car bon nombre de ceux de C ont été retranchés en même temps que deux des vignettes. Ces vers retranchés correspondent aux vers 73—92, 123—142, 1497—1511, 1548—1564 de C. Mais l'inattention du copiste aussi est cause de l'absence de quelques vers, savoir ceux qui portent dans C les numéros 168, 1250, 1576, 1638. Cela constaté, on est porté à croire que d'autres vers encore qui se trouvent seulement dans β, ont été omis par le copiste d'A, comme 1—18 (sur ces vers voir plus bas), 269, 270, 1139, 1140, 1777, 1778 de C. Je regarde donc comme auhentiques tous ces vers; mais les vers 373, 374 qui n'ont guère de sens, sont suspects bien qu'ils se trouvent dans CD. D'un autre côté il y a dans A des vers qui n'ont pas de correspondants dans β. Quelques-uns paraissent être des chevilles, comme:

> 1—4 — début brusque et sommaire comparé à celui de C et contenant la tautologie *yrlande* (vers 3) — *yrois* (vers 6);

1751—1756 — conclusion triviale;
412, 413 — anticipation de ce qui suit dans les vers 786, 787;
220, 224, 225 et 605 n'ont pas non plus d'hémistiches, et comme le sens peut très bien se passer de ces vers, on y verra des chevilles (y compris les vers 221, 604) dérivant d'un copiste convaincu de faux, plutôt que des inadvertances d'un copiste dont on ne peut démontrer aucune faute à cet égard.

Mais les vers 424, 425, 798, 799, 1190, 1191 se trouvent dans D aussi bien que dans A et ont donc été aussi dans *α*.

En somme, je pose en principe que le texte de C — moins les deux vers 373, 374 et plus les six vers qui viennent d'être nommés comme appartenant à A et à D — représente celui de Beneeit, autant du moins que son ouvrage nous a été conservé. C'est pourquoi toutes les citations seront faites d'après C, s'il n'est pas expressément dit qu'elles sont tirées des autres manuscrits.

Date du Brandan. L'auteur du poème se nomme lui-même Beneeit au vers 8. De sa personne on ne sait rien. Mais la date de son oeuvre a été établie par M. l'abbé De la Rue, à l'aide de l'introduction v. 1—18. Si cette introduction manque dans A, ce n'est pas une raison pour en suspecter l'authenticité. Il a déjà été dit que le copiste d'A se permet de passer des vers, et que les vers par lesquels il fait débuter son poème, ne sont pas très heureux. Ajoutons que pour ce qui tient à ce prologue, le copiste d'A, qui est un Français du continent, et qui a fait son oeuvre plus d'un siècle après la mort de la reine Aelis de Louvain, à qui est dédiée l'introduction, est bien excusable s'il ne répète pas une dédicace dont le sujet lui est inconnu. On verra plus tard qu'il a fait d'autres altérations résultant de ce qu'il n'appartient pas à la même nationalité que l'auteur, ou de ce qu'il a mal compris

ou n'a pas voulu rendre les particularités les plus saillantes de l'original. Donc l'introduction telle qu'elle se trouve dans C, est sans aucun doute du fait de l'auteur.

Beneeit parle au futur (vers 2 et suiv.) du règne d'Aelis comme de quelque chose à venir, ce qui attribue au Brandan une date très rapprochée de celle où cette reine est montée sur le trône, peut-être l'année même de son élévation au trône, 1121. M. De la Rue dit: »Son poème (= le poème de Beneeit) date du mariage de cette princesse, parce qu'il la félicite sur le bonheur que cette alliance va procurer à l'Angleterre» (*Essais historiques* II, p. 69).

L'Estorie des Engleis par Gaimar.

Manuscrits. Cette Estorie nous est conservée dans les manuscrits suivants:

1° (A) celui du Musée Brit. Royal Coll. 13 A 21; imprimé dans *The Anglo-Norman Metrical Chronicle of Geoffrey Gaimar* p. p. Th. Wright, et vers 1—5346, 6435—6532 (la fin) dans les *Monumenta Historica Britannica* p. p. Petrie; enfin les vers de 5135 — la fin sont communiqués en variantes dans les *Chroniques Anglo-Normandes* p. p. Fr. Michel.

2° (B) celui de la Cathédrale de Durham C IV 27 communiqué, vers 1—5346 et l'épilogue, en variantes dans les *Mon. Hist. Brit.*

3° (C) celui de la Cathédrale de Lincoln A I 8, dont quelques variantes se trouvent parmi les variantes des *Mon. Hist. Brit.*, plus l'épilogue, qui s'y trouve au complet.

4° (D) celui du Collège d'Armes à Londres, Arundel Coll. n° 14, qui, depuis 5135 jusqu'à la fin, a été imprimé par M. Michel dans les *Chroniques Anglo-Normandes;* pour les vers 1—5346 les *Mon. Hist. Brit.* donnent des variantes.

Ainsi l'Estorie étant publiée d'une manière moins satisfaisante pour les vers 5347—6532 (la publication de M. Michel est mal faite, à en croire M. Wright, p. 12 de la préface de son édition), j'ai cru devoir renoncer à traiter cette partie avec autant de détails que l'autre, et je ne m'en sers que pour des comparaisons [1]).

Une courte description de ces manuscrits se trouve dans les *Mon.*, préf. p. 92, de B et de C dans les *Rapports* de M. Michel, p. 205, 214, 243 et suiv., et d'A et de D dans le *Rom. de Brut* p. p. M. Le Roux de Lincy. p. lxxij et suiv. D'après ces indications ABC datent du XIIIe siècle, D du XIVe.

L'éditeur des *Mon.* ne dit pas combien de variantes de CD il a notées. Le ms C y est très rarement cité, et, si l'on compare les variantes de D qui y sont données, avec le texte de D dans les *Chroniques* de M. Michel, on trouvera de nombreuses différences, de sorte que toutes les variantes de D ne sont pas notées dans les *Mon.* Quant au ms B, toutes les variantes sont citées jusqu'au vers 167; à partir de ce vers il n'y a plus que celles qui ont été considérées comme importantes par l'éditeur des *Monumenta.*

M. Kupferschmidt a essayé de donner une filiation de ces manuscrits dans les *Rom. Stud* IV, 413, mais ses résultats ne sont pas exacts. Il ne connaît apparemment les manuscrits de l'Estorie que d'après ce qui en a été imprimé dans les ouvrages qui viennent d'être énumérés. Ainsi il prétend que les vers 2241—46 se trouvent dans C de même que dans A, et que les vers 2129—30 se trouvent dans C de même que dans AD. Il n'en est rien; la collation que M. Maddison a bien voulu faire pour moi, montre que C suit B dans ces vers comme presque partout ailleurs. L'erreur de M. Kupfer-

---

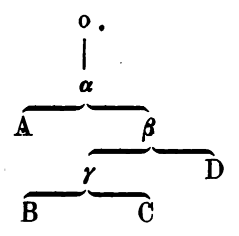
[1]) On a annoncé depuis quelques années une nouvelle édition de l'Estorie de Gaimar, édition dont s'était chargé feu Sir Duffus Hardy.



schmidt provient évidemment de ce que les *Monumenta* ne disent pas expressément que ces vers sont omis dans C, bien que cela soit dit pour BD. L'éditeur des *Monumenta* a déjà dit dans sa préface p. 92 que ces manuscrits se ressemblent beaucoup, et c'est pour cette raison sans doute que C n'est guère cité dans la suite. Il en est probablement de même pour les autres cas où M. Kupferschmidt parle de C.

Il est vrai que je ne connais pas grand'chose non plus du ms C. Toutefois ce que j'en connais, suffira pour en établir la place dans la généalogie des manuscrits de Gaimar. Les vers 2101, 2102, 2129, 2130 manquent dans C aussi bien que dans B, tandis qu'ils se trouvent dans AD; les rimes des vers 2157 et suiv sont *menconge: songe* dans A et sans doute aussi dans D, tandis qu'elles sont *merveille: veille* dans BC;enfin les vers 1907, 1908, 2126, 4965, ont dans BC des fautes manifestes ou des leçons particulières (cf les variantes des *Monumenta*). Si l'on ajoute à cela ce qui vient d'être dit au sujet de la ressemblance de C et de D, et le fait que ces deux manuscrits ont inséré, vers la fin, un épisode traduit d'Henricus Huntendunensis (préf. des *Monumenta*, p. 92), on admettra que BC ont dû avoir une source commune, où AD n'ont pas puisé. Je l'appelle *γ*. Ensuite D tombe souvent d'accord avec B(C) contre A, lors même que le ms A est fidèle à l'original. Voir par exemple les vers 823, 824, 831, 832, 971, 972, 991, 992, 1009, 1010 et beaucoup d'autres. Je dis qu'A y est fidèle à l'original, puisque ce qui est dit dans ces vers se trouve dans la *Chron. Anglo-Sax.*, et qu'il n'est nullement probable qu'un copiste ait eu à sa disposition un exemplaire de cette Chronique pour en compléter au besoin son original. D dérive donc d'une source où BC ont puisé mais non A. Je l'appelle *β*. Enfin on verra tout à l'heure que les manuscrits ABC débutent autrement que Gaimar. Il s'ensuit que l'original a passé par une main (*α*) autre que celle de l'auteur avant d'avoir été copié dans A ou *β*.

Il est donc évident qu'entre les quatre manuscrits de l'Estorie il a existé les relations qui se présentent dans le tableau suivant:



Il n'est pas sans importance d'avoir ainsi corrigé le tableau généalogique qu'avait dressé M. Kupferschmidt, car, avec son tableau, on n'avait pas le droit de restituer le texte à l'aide des nombreuses variantes qu'ont BD contre A.

Authenticité. On a douté d'une part que ce qui nous est conservé sous le titre d'Estorie des Engleis, contienne toute l'oeuvre de Gaimar, et de l'autre que tout ce qu'il y a là soit écrit par lui. La première question importe peu ici. Toutefois il paraît que l'on doit y répondre négativement. La réponse dépend surtout de l'authenticité de l'épilogue qui se trouve dans A. Or M. Kupferschmidt a donné des raisons suffisantes pour que l'on croie que cet épilogue dérive de Gaimar. Bien qu'on y trouve des curiosités telles que les rimes *Helmeslac: Espac,* 6447, *Espec: Gilebert* 6455, et un sens peu clair 6460 (où le manuscrit est presque illisible[1]) 6489, 6526 et suiv., ces faits ne sont pas des arguments suffisants pour renverser les résultats de M. Kupferschmidt. En tout cas, l'épilogue de BC n'est pas l'épilogue primitif. On peut s'en persuader en le comparant à celui d'A et en étudiant sa versification qui est très boiteuse. Au contraire, cet épilogue se base sur celui d'A; donc ce dernier a été

[1]) Voir sur ce vers M. ten Brink dans le *Jahrbuch* IX, p. 266 et suiv.

connu du copiste de β, et il dérive d'α ou probablement d'A. D n'a pas d'épilogue du tout. On ne s'en étonnera pas quand on verra que D a omis aussi les 818 premiers vers du poème et beaucoup d'autres, comme les vers 1285, 1286, 1803, 1804, 2257, 2258, 2517, 2518, 3193—3423 etc.

Dans l'épilogue, Gaimar dit aux vers 6529 et suiv. qu'il a commencé par les expéditions mythiques des Grecs, et les vers 6470 et suiv. appuient son dire. Du reste, il est évident que Gaimar a utilisé l'*Historia Regum Britanniæ* de Galfrid de Monmouth, ce qui est attesté par les vers 6447 et suiv. et par le récit de la prise de Cirecestre (v. 855 et suiv.), et on sait que cette Histoire remonte bien haut dans l'antiquité. Enfin il n'y a pas d'endroit dans ce que nous possédons de Gaimar, qu'on puisse regarder comme le point de départ (pour les vers 1—40 voir plus bas). De tous ces motifs, il résulte que nous ne possédons pas l'Estorie des Engleis au complet.

La seconde question se rapporte surtout à l'épisode d'Havelok, si nous laissons de côté l'épilogue important dont il vient d'être parlé. J'admets que la conclusion où s'arrête M. Kupferschmidt est la plus probable, lors même que je ne peux admettre que son raisonnement soit toujours bon ou correct. En effet, quoi qu'en dise M. Kupferschmidt, on peut signaler des différences importantes dans les deux parties de l'Estorie qui se répartissent comme suit: vers 1—818 et 819 à la fin; mais on doit les attribuer aux sources différentes qu'a eues Gaimar. D'abord je remarque que le mètre est beaucoup plus régulier dans la première partie que dans la seconde. Après qu'on a fait les corrections nécessaires et à l'exception des vers sur lesquels on ne peut se prononcer d'une manière certaine, faute de variantes, sur 778 vers (abstraction faite des vers 1—40) il n'en reste que 13 d'irréguliers [1]).

---

[1]) Je n'ai pas compté 445, où je lis *multiel* = l'anglais

Ces treize vers sont 79, 259, 347, 463, 474, 570, 584, 617, 655, 671, 686, 688, 702. On verra plus loin que le nombre des vers irréguliers dans la partie 1001—2000 monte à 88. Puis sous les mêmes réserves les vers où l'auteur a négligé un *e atone*, ne sont qu'au nombre de 3 (vers 172, 382 [B], 496) tandis que le nombre de ces vers monte à 17 dans le second millier des vers de l'Estorie [1]). Enfin les rimes sont plus soignées dans cette première partie que dans le reste de l'Estorie; cf la *Versification*. Mais en général ces deux parties se ressemblent étroitement comme on le verra dans la suite de ces études. Seulement il ne faut pas baser une telle conclusion sur les faits rapportés par M. Kupferschmidt, car il a pris ses citations sans aucune critique. Il dit p. ex. que *dist* rime avec *escrit* vers 41, ce qui montrerait la chute d'*s* dans la prononciation, mais il aurait dû voir que le copiste de B porte le défini *escrist*. Quant à prétendre que la rime *abati(t): basti(t)* du vers 1691 puisse en prouver autant, c'est ce que je ne comprends pas du tout, à moins que l'on ne s'obstine à y voir une rime léonine. Dans beaucoup d'autres cas on va voir que M. Kupferschmidt s'est mépris. Si D ne porte pas du tout l'épisode d'Havelok, cela n'infirme en rien l'authenticité de cet épisode comme le prouve le tableau généalogique de nos manuscrits. Du reste le copiste de D a dû passer cette partie de Gaimar, parce qu'il a voulu introduire dans son oeuvre une autre version du conte d'Havelok, celle qui s'y trouve immédiatement après l'Estorie.

Ensuite il est évident que le commencement de notre texte n'est pas dû à Gaimar. Le vers 1 déjà

---

melwel et le français *molue*, forme dialectale pour *morue;* voy. *Littré* sous *morue.*

[1]) Toutefois il faut ajouter qu'il y a quelques vers dont je n'ai pas tenu compte ici, parce qu'ils n'ont pas de variantes.

Ca en arere el livere bien devant = »ça en arrière dans le livre justement qui précède» doit nécessairement faire allusion à une relation toute locale, c'est-à-dire au *Brut* qui, dans tous les manuscrits existants, précède l'Estorie et qui a donc dû la précéder dans le ms *α*. Il faut absolument qu'une telle allusion provienne d'un copiste. Les vers 5 et suiv. ne concordent pas avec le *Brut*, il est vrai, mais personne ne demandera à un copiste des renseignements exacts de ce genre. Puis la langue et la versification de ces quarante vers ne sont pas tout à fait celles du reste du poème. Le nom d'*Engeland* au vers 32 ne se trouve jamais ailleurs; on lit toujours *Engleterre* à la rime aussi bien que dans le corps du vers (3462, 2832 etc.; en tout treize fois). Le mètre est détruit à chaque pas, vers 1, 5, 18[1]), 32, sans compter v. 34 où il faut lire *Bretaign*. Enfin ce qui est contenu dans ces quarante vers est répété en d'autres termes aux vers 819 et suiv., tautologie confuse dont on n'a pas le droit de rendre Gaimar responsable. Au contraire, dès le vers 41 le récit se développe d'une façon naturelle et cohérente. Il faut donc admettre que les vers 1—40 ne sont pas authentiques.

Il est en général difficile de dire s'il y a des chevilles dans le texte de l'Estorie tel qu'il se lit p. ex. dans la publication de M. Wright. Il y a un grand nombre de vers qui ne se trouvent que dans A. Toutes les fois que ces vers sont traduits de la *Chron. Anglo-Sax.*, on doit les considérer comme dérivant de Gaimar. On peut citer comme exemples les vers 823, 824, 831—854, 991, 992, 1659—1664. D'autres sont nécessaires à la ver-

[1]) La correction faite par le copiste de B n'est pas admissible, parce que cette correction dépend d'une méprise dans le sens du vers précédent (*une chancon* pour **une acheson*).

sification ou au sens, comme 3130, 4689, 4812 qui contiennent les rimes des vers précédents; 2981, 2982 (dans *β* il n'y a pas de sujet pour le verbe *ourent* du vers 2983), 3145, 3146 (indispensables au sens) 3193, 3194, 3339—3342 (tous indispensables). On peut voir un bel exemple de la négligence du copiste de *β* dans la lacune de ce manuscrit, vers 4687—4689. Ainsi, étant prouvé que *β* a souvent passé des vers, il est probable que même ceux qui se trouvent seulement dans A, sans pouvoir être directement retrouvés dans les sources de Gaimar, et sans être indispensables, ont également été passés par le copiste de *β*. Citons comme ex. les vers 941, 942, 971, 972. Les vers suivants seuls m'ont paru suspects dans A: 2319, 2320, 2517, 2518, car ils n'ont guère de sens [1]).

D'un autre côté, *β* porte quelques vers qui ne se trouvent pas dans A. En dehors de la partie 41—819 où A est souvent mutilé et où l'on doit le compléter par *β*, ces vers sont 1779, 1780, 2097, 2098, 2293, 2294, 3257, 3258, 4424, 5315—5334. Le vers 4424 est indispensable à la rime et a été omis par le copiste d'A; mais tous les autres portent plus ou moins visiblement l'empreinte d'interpolations. Que 1779, 1780 soient des chevilles, cela est naturel, puisqu'ils sont intercalés entre deux rimes. Les vers 2097, 2098, 3257, 3258 sont des lieux communs mal rimés; 2293, 2294 interrompent le fil du récit qui dans A suit fidèlement celui de la *Chron. Anglo-Sax.* Enfin les vers 5315—5334 ont probablement été ajoutés pour glorifier la famille d'Alain le Roux, comme l'a reconnu M. Wright (note au vers 5314).

En somme, j'accepte comme authentique le texte publié par M. Wright depuis le vers 41 jusqu'au vers 5347, à l'exception des vers 1779, 1780, 2097, 2098, 2293, 2294, 3257, 3258, 5315—5334.

[1]) Il est vrai que quelques changements pourraient rétablir ces vers, p. ex. si l'on veut lire vers 2517: *Puis apres co son aire agreie*; c'est pourquoi je n'ose les écarter.

Date de l'Estorie. L'auteur de notre poème s'appelle Geffrei Gaimar aux vers 2925, 3893, et dans l'épilogue d'A 6438, 6508, 6528. On ne sait de lui que le peu qu'il en dit lui-même dans cet épilogue. Mais il y a dans l'Estorie des passages qui permettent de se former une opinion sur l'époque où Gaimar a écrit. MM. De la Rue et Wright et l'*Histoire littéraire* (XIII, 63 et suiv.) s'en sont servis, et d'autres ont répété leurs raisonnements, comme l'éditeur des *Monumenta* (préf. p. 91), M. Skeat [1]) et M. Kupferschmidt. Ces résultats ont été obtenus à l'aide du rapport que l'on a voulu établir entre l'Estorie et l'époque du décès de Robert de Gloucester († 1146 ou 1147). Mais tout ce qu'on peut voir par l'épilogue d'A, c'est que Gaimar a utilisé le livre que ce comte Robert avait fait faire, c'est-à-dire l'*Historia Regum Britanniæ* de Galfrid de Monmouth. Or on sait que cette Histoire a été achevée en 1135 au plus tôt [2]). Gaimar a donc écrit après 1135. Mais il faut prendre en considération ce que Gaimar raconte de cette Histoire, comme elle a passé de Robert de Gloucester à Gautier Espec, etc. (épil. v. 6447 etc.), ce qui porte à croire que l'Estorie de Gaimar est antérieure à l'Histoire de Galfrid de plusieurs années. Ce résultat concorde bien avec ce que dit Gaimar v. 6488 et suiv.: un certain David avait composé une Vie d'Henri I († 1135); cette Vie avait été en quelque sorte remaniée, et puis répandue »*en plusurs lius*« au temps où Gaimar a écrit son épilogue. Donc on arrive par là aussi à une époque qui doit coïncider avec celle qui a déjà été établie. Pour ce qui est de l'époque avant laquelle on doit placer l'Estorie, l'épilogue d'A nous apprend seulement que Gautier Espec vivait encore. Or ce baron mourut en 1153 ou 1154. C'est donc antérieurement à cette date qu'a été composée l'Estorie. Mais

---

[1]) *The Lay of Havelok the Dane*, préf. p. IV.

[2]) Voir San Marte dans *Gottfried's von Monmouth Historia Regum Britanniæ, Halle* 1854, p. IX et suiv. Allibone propose l'an 1138 (?); Wright l'an 1147 dans *Biogr. Brit.* II, 144.

l'épilogue de BC, qui a été écrit plus tard que celui d'A, nous apprend (v. 3 et suiv.) que la reine Aelis vivait encore. Gaimar a donc écrit avant 1151, l'année du décès de la reine Aelis [1]). Ainsi l'époque de la composition de l'Estorie doit être placée entre 1145 et 1151.

Il y a dans l'Estorie encore un passage où Gaimar fait allusion à des événements de son temps; c'est le vers 5861, où il parle de *l'empereur de Lombardie.* Il est difficile de dire ce que Gaimar entend par cette expression, aucun roi d'Allemagne ne se mêlant particulièrement des affaires de la Lombardie, à l'époque où Gaimar a dû écrire; mais il est probable que *l'empereur de Lombardie* équivaut tout à fait au roi d'Allemagne. En tout cas l'explication de M. Wright (dans son édition de Gaimar, au vers cité) selon laquelle il s'agirait de Frédéric Barberousse, n'est pas admissible, puisque ce prince fut élu roi en 1152 et se rendit en Lombardie en 1154.

La Chronique de Fantosme.

Manuscrits. Cet ouvrage est contenu dans deux manuscrits:

1° (D) celui de la Cathédrale de Durham C IV 27, imprimé pour la Surtees Society sous le titre: *Chronicle of the war between the English and the Scots in 1173 and 1174* (par M. Michel), puis réimprimé comme Appendice IV de la *Chronique des Ducs de Normandie* p. p. M. Michel (vol. III) [2]).

---

[1]) C'est peut-être à ce passage que Wright fait allusion en disant que Gaimar parle d'Aelis comme vivante; mais puisqu'il a accepté l'épilogue d'A comme appartenant à l'auteur, il n'aurait pas dû faire la même chose pour l'épilogue de BC. Et si c'est par l'épilogue d'A qu'il est arrivé à conclure que Gaimar a écrit du vivant d'Aelis, je conteste qu'on puisse y trouver ce renseignement (cf vers 6407 et suiv.).

[2]) V. 32, 808, 811—814 de l'édition anglaise manquent à cette édition; l'éditeur a regardé comme des chevilles 808, 811—814; sur 32 voir plus loin.

2° (L) celui de la Cathédrale de Lincoln A I 8, qui figure en variantes dans les éditions citées sous 1°.

Une sorte de description de ces deux manuscrits se trouve dans les *Rapports* de M. Michel, p. 205, 214, 243—254. Ils appartiennent au treizième siècle. Cf sous Gaimar les ms 2°, 3°.

On peut déterminer comme suit, les rapports qui existent entre D et L. Il y a dans D beaucoup de fautes évidentes qui ne se trouvent pas dans L où elles sont remplacées par des leçons correctes. Ces fautes se trouvent surtout dans les vers suivants[1]):

72 — sans doute cheville; voir *Rom. Stud.* V, 307;
74 et suiv. — confusion des deux hémistiches finals;
180 — lacune évidente;
213 — *conseilliez* est fautif; il ne s'agit pas de conseils;
293 — *unt* pour *ad.*
511 — *ke mer seie passant* jure avec ce qui suit; et *quarante jorz, de terme* doit s'appuyer sur un verbe *(dunez)* comme régime;
539 — *mater* n'a guère de sens;
588—591 — sans doute des chevilles; voir *Rom. Stud.* V, 307;
599 — de même; voir *ibidem;*
808 — répétition inadmissible du vers 802;
811— 814 — de même des vers 757—760;
820 — *North-Wales* est fautif. On sait que c'était à Arewelle en Suffolk que le comte de Leicester avait pris terre; cf p. ex. vers 841, Radulphus de Diceto (l'Append. de l'éd. de la Surtees Society, p. 178), et Matthæus Paris (*ibid.* p. 194). L porte aussi Arewelle;

[1]) Les citations sont faites d'après l'édition de la Surtees Society; on trouve les vers correspondants dans l'autre édition en ajoutant aux numéros de cette dernière édition un vers depuis 808 et cinq vers depuis 811 (812).

834 — *rei* est équivoque et exige un complément;
969 — anticipation des derniers mots du vers suivant;
981 — lacune évidente;
1005 — contenu mauvais et rime extraordinaire; voir *Rom. Stud.* V, 307.
1220 — *des hericons* qui appartient au vers précédent se trouve ici par suite d'une erreur du copiste;
1513 — lacune évidente;
1648 — *U* est inintelligible, et toute la première moitié du vers n'a guère de sens.

Je pourrais encore rappeler d'autres passages analogues quoique moins importants, comme aux vers 158, 193, 271, 277, 334, 466, 505, 1173, 1521, 1659, 1997.

On voit en conséquence que L qui a la bonne leçon dans tous les endroits précités, n'a pu puiser dans D.

D'autre part il y a dans L beaucoup de mauvaises leçons correspondant à de bonnes leçons dans D. De telles leçons se trouvent aux vers:

25 — *heire?* Le copiste a mal lu ou mal compris le *Leire* de son original;
41 — *que ne puet* n'a pas de sens;
174 — *sujurnere?*
224 — *ad dure voz forces assez* faute évidente pour *adure voz forces asaiez* (D);
443 — *ert* pour *aït;*
469 — il s'agit sans doute de Caldenlè en Ecosse, le *Keledenelee* de D; voir l'Index de M. Michel dans les *Rapp.* sous *Keledenelee;*
485 et suiv. — la leçon de L est inadmissible, car le vers 486 n'a pas de sens, et le vers 487 ne s'associe pas aux précédents. Si la leçon de D est correcte, l'interruption de la laisse est bien étrange; cf pourtant v. 508 et suiv.;

540 — *cuntre* ne peut être soutenu contre *quite* (D), mais *le* pour *ne* est correct;
1824 et suiv. — changement insolite de sujet;
1999 et suiv. — ces vers sont mal placés dans L; D les a mis là où ils doivent être;
2005 — lacune manifeste [1]).

Des faits semblables se présentent encore dans les vers 28, 38, 136, 302, 320, 844, 1694, 1799, 1818.

Donc D n'a pas puisé dans L.

Ainsi on a le droit de corriger et de suppléer l'un par l'autre.

On pourra aussi se convaincre que ces deux manuscrits ne dérivent pas de l'original, mais d'un manuscrit qui — médiatement ou immédiatement — en est la copie, car plusieurs fautes sont communes à D et à L, surtout aux vers:

7 — pas de sens;
97 — *tant* et *plus* ne peuvent être admis l'un avec l'autre;
161 — pas de sens;
342 — de même;
470 et suiv. — de même. Il paraît que *greidles—amez* est mis pour *graindres—amenez;*
485 — *E* ne peut être maintenu;
943 et suiv. — chevilles; voir *Rom. Stud.*, l. c. p. 307;
1004 — sans doute cheville; voir *ibidem* et plus haut à propos du vers 1005;
1130 — le sens est mauvais et la rime nulle;
1419 — pas de sens. Du reste ce vers aurait dû ouvrir une nouvelle laisse dans l'original;
1470 — lacune évidente;

---

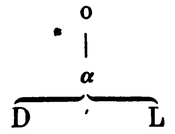
[1]) Les vers 72, 182, 1491 et s. qu'on a regardés comme des chevilles (*Rom. Stud.* V, 307), ne peuvent être considérés comme tels.

1491 et suiv. — dans D, qui n'a pas ces vers, pas plus que dans L, le discours qui commence vers 1493, n'est préparé ni motivé. Dans l'original, il devait donc y avoir ici une introduction;

1836 — *amene* n'est pas admissible; on n'amène pas le chef; peut-être: *qui esteit ame dels*.

D'autres passages analogues, quoique moins importants, se trouvent aussi aux vers 3 et suiv. (voir *Rom. Stud.* V, 306), 104 (il manque un *e* devant *Flameng*), 1889 (*rende* pour *rendez*).

Ainsi ce que nous pouvons savoir des deux manuscrits de Fantosme, se résume dans le tableau suivant:



Authenticité. Il n'est pas aisé de dire si le texte que donnent les manuscrits D et L — à l'exception des chevilles déjà signalées — est tout entier du fait de Fantosme[1]). M. Rose qui, dans l'article souvent cité des *Rom. Stud.*, a trouvé tout le reste du poème uniforme ou pouvant se ramener à une seule et même forme, a fait une exception pour la partie qui va du vers 646 à 765, et qui a un mètre particulier. Il a suspecté l'authenticité de ces vers sans oser pourtant porter un jugement définitif. Il en est de même de M. Koschwitz dans la critique qu'il a faite sur la *Vie de St Auban* de M. Suchier (*Zeitschr.* II,

[1]) Remarquez que le vers 32 ne se trouve dans aucun manuscrit. M. Michel a été induit, de son propre aveu, par les mots *Saint Denis* qui terminent les vers 31 et 42, à insérer le vers 43 après le vers 31. Voilà une belle analogie avec les copistes anciens. Cf. les *Additions and Corrections* de l'édition de la Surtees Society.

338). En effet, il est très difficile de prendre une décision à cet égard. Mais, après une comparaison minutieuse, j'ai cru devoir attribuer ces vers, du moins dans leur forme actuelle, à un copiste-remanieur, bien que leur mètre particulier s'harmonise parfaitement avec mes idées sur la versification anglo-normande. Voici les motifs qui m'ont amené à ce résultat.

Le style de ces vers n'est pas le style ordinaire de la Chronique. Fantosme peint à grands traits; les événements se succèdent en général sans interruption. Or dans ces 120 vers, on n'apprend que l'assaut infructueux donné à Carlisle et la retraite en Ecosse. L'écrivain s'interrompt toujours pour présenter quelque trait de caractère du roi Guillaume d'Ecosse; voir les laisses LXXII, LXXIII, LXXVI, LXXVII.

Ensuite cette partie renferme des contradictions, ce qu'on ne remarque pas ailleurs dans Fantosme. Ainsi il est dit vers 695 qu'une grande guerre attend les barons, et vers 696 et suiv. que la guerre a déjà tout ravagé. Et quand les Ecossais

Ne portent fei a Deu le fiz Marie
Brisent mustiers et funt grant roberie

(v. 688 et suiv.), est-il vraisemblable qu'un chanoine anglais aille les sauver des mains des Anglais (v. 712)?

La clarté laisse aussi à désirer. De quels barons s'agit-il au vers 690? Probablement de ceux de Northumberland; autrement on ne peut comprendre ce qui suit sur la dévastation de leur pays, car le reste de l'Angleterre ne pouvait être tout à fait pillé au début de la guerre. De même, le sens exige que le *rei demeine* du vers 691 soit le roi d'Angleterre; mais en lisant ce vers en connexion avec les vers précédents, on croit qu'il s'agit du roi d'Ecosse. Le sens du vers 669 est obscur. Quels sont ceux qui haïssent le fils d'Odart (soit Fantosme)? Il n'y a guère de sens dans les vers 706 et suivant:

Oez seigneurs qu'avient de trop ultrage Ke lur avint d'Escoce la salvage; outre que *avient—avint* est mauvais.

Plusieurs expressions sont insolites et étranges; cf. les vers suivants:

663 — *Li fer vunt communalment;*

713 — *damage* n'a guère de sens; on se serait attendu à *danger*;

733 — *Tiebaut de Balesgue* est une comparaison cherchée;

734 — *Surreis;* pourquoi les habitants de Surrey? Richard de Luci était comte de Cornouailles.

Il est encore à remarquer qu'au v. 670 le nom de *Guillaume* est écrit avec *Gu* dans les deux manuscrits, tandis que partout ailleurs il est écrit avec un *W.*

Le mètre même de ces vers est traité différemment de celui des autres vers. D'après M. Rose, sur ces 120 vers, il n'y en a que 17 qui n'ont pas dix syllabes, ce qui est relativement une très faible proportion. Il paraît donc probable que ces vers n'ont pas passé par les mêmes mains que les autres qui sont plus altérés, et surtout qu'ils n'ont pas fait partie du manuscrit original du copiste qui a introduit la plupart des altérations dans le reste du poème.

Si l'on ajoute à tout cela que la vérité de ce qui est dit dans ces vers, n'est attestée, que je sache, par aucun des autres récits de cette guerre, et qu'elle paraît même douteuse, ce sera un nouveau motif de les regarder comme des chevilles. En effet, les autres chroniqueurs qui ont écrit sur les événements de cette époque, ignorent l'épisode du chanoine, rapporté dans notre Chronique. Guillielmus Neubrigensis, Benedictus Petroburgensis, Rogerus de Hoveden disent seulement que le roi Guillaume s'est enfui ou retiré en Ecosse (l'Append. de l'éd. de la Surtees Society p. 145, 168, 187); les autres historiens cités dans le même appendice pa-

raissent ne pas connaître cette partie de la guerre. La vérité de cet épisode est même douteuse: un chanoine anglais viendrait-il sauver les sauvages Ecossais?

Or les qualités qui caractérisent ces vers se retrouvent en grande partie dans les vers 644 et suiv.

Vers 644 — *i parut en haste* à quoi se rapporte-t-il? *ja m'en orrez parler etc.* est une répétition plus que superflue.

C'est donc à partir du vers 644 que l'on doit compter les vers additionnels, et je ne tiendrai aucun compte des vers 644—765.

Quant au reste du poème, on a déjà vu que quelques-uns des vers de notre texte imprimé portent le caractère de chevilles, à savoir les vers 72, 588—591, 599, 808, 811—814, 1004, 1005, 1130, 1824, 1825. Puis il faut regarder, avec M. Rose, comme des chevilles les vers 943, 944. En dehors de ces vers, je ne crois pas qu'il y ait des raisons suffisantes pour en écarter d'autres.

Date de la Chronique. L'auteur est sans doute le Jordan Fantosme qui se présente aux vers 521 (668, 674), 903, 1152 [1]). On a cru le retrouver au monastère de Winchester (l'éd. de la Surtees Soc., p. XXXVI et *Biogr. Brit.* II, 221). Aussi la région de Winchester lui est-elle particulièrement bien connue. Mais cela ne permet aucunement d'assigner une date fixe à notre poème. Voici les moyens de le dater. La Chronique traite d'événements qui se sont passés en 1174; elle est donc postérieure à cette année. Dans l'introduction, v. 3 et suiv., et aux vers 918 et suiv., le poète s'adresse au roi Henri II comme vivant; il est donc certain qu'il a écrit avant 1189, date du décès de ce monarque. Si l'on considère qu'une guerre éclata de nouveau en 1183 entre Henri II et son fils Henri, et que l'auteur ne

---

[1]) Il paraît qu'on a interprété autrement les passages cités; voir l'éd. de la Surtees Soc., p. XXXIX.

fait aucune allusion à cet événement dans son poème, on doit supposer avec beaucoup de vraisemblance que la Chronique a été composée avant 1183. Tel a peut-être aussi été le raisonnement de M. Suchier qui date ce poème de 1174—1183, sans en donner le motif (*Vie de St Aub.*, p. 3).

II. VERSIFICATION.

Le Voyage de Brandan.

Rimes. Les rimes de Brandan sont toujours correctes. La rime *amoneste: cesse* 223 est écartée par le ms A d'après lequel on doit lire le vers 224 dans CD: *Que deus les guart de tempeste.* De même, la rime impossible *celebreient: sublient* 843 doit être corrigée à l'aide d'A: *celebrerent: sublierent;* pour le nombre des syllabes, voir plus bas [1]).

De plus, l'auteur de Brandan a mis beaucoup de soin et d'art à rimer. Il y a dans ses 919 rimes:

rimes léonines environ 160 fois, p. ex. 13, 25, 51, 55, 59;
rimes riches 32 fois, p. ex. 11, 19, 87, 201, 205;
rimes consécutives 3 fois, 83, 85, 139, 141, 1589, 1591.

En outre il y a des *rimes identiques* 18 fois, comme 139, 301, 627, 829.

Je m'abstiens de rien conclure de ces sortes de rimes, car ce serait une *petitio principii* que d'affirmer qu'il y a tel et tel nombre de certaines rimes et de s'appuyer ensuite sur elles, puis l'unité de ce travail

[1]) Peut-être pourrait-on expliquer autrement cette rime. D porte *celebrient,* et il est possible que nous ayons affaire à un verbe *celebrier* pour *celebrer;* cf *esturdiet* d'*esturdier* pour *esturdir* v. 1712.

en serait troublée, puisque j'aurais à traiter de voyelles atones dans Brandan, ce que je n'ai pas à faire dans les autres poèmes étudiés (excepté *e*).

Nombre de syllabes. Pour ces recherches (de même que pour les deux autres poèmes) je pars des principes généraux sur l'élision et l'hiatus posés par MM. Paris, Mall et Tobler dans *Alexis*, le *Comput* et l'*Altfr. Versbau.* Puis je suppose qu'on a le droit de lire *or* ou *ore*, *cum* ou *cume*, *el* ou *ele* indépendamment de l'orthographe des copistes. Dans les cas litigieux ou particuliers aux différents ouvrages, je mesure le vers de façon à le conformer aux autres, et j'en donnerai plus tard les résultats. Je ferai de même pour certaines combinaisons de voyelles comme *ou* (p. ex. dans *ousum* Brand. 764) etc. qui peuvent compter pour une ou pour deux syllabes; cf. Tobler, l. c. p, 41 et. suiv.

Tous les vers masculins du Brandan sont des octosyllabes ordinaires, ceux qui ne le sont pas dans (B)CD le sont dans A, et *vice versâ;* cf. les vers 344, 366, 476 de C; 68, 312 d'A. L'irrégularité métrique de la plupart des poèmes anglo-normands, ne peut donc pas être prouvée pour les vers masculins de notre poème, et selon toute probabilité elle n'y a jamais existé. Beneeit a apparemment bien connu non seulement les règles générales, mais les finesses de la versification française; et, comme il y a d'autres auteurs anglo-normands contemporains qui versifient bien, p. ex. Philippe de Thaun, il est très probable que Beneeit l'a fait aussi. Du reste, dans les 310 vers dont on a le plus de variantes, il n'est pas possible de démontrer un vers masc. irrégulier dans *β*, et dans le reste de Brandan il n'y en a que très peu (env. 15) qui seraient peut-être également écartés si l'on avait le reste du ms B. Enfin si l'on voulait attribuer au copiste d'A le mètre exact que porte ce ms, aux vers qui y correspondent aux quinze vers précités de *β*, on devrait s'étonner qu'il ait si bien corrigé ces vers, quoiqu'il en

ait admis d'autres qui étaient fautifs, du moins pour lui (cf. v. 68, 312 et les vers féminins).

Les vers féminins présentent une difficulté considérable. Ils contiennent presque toujours huit syllabes dans C, y compris l'*e post-tonique* à la fin, mais aussi souvent neuf syllabes dans A, et le plus souvent neuf syllabes dans D. Lequel des copistes a rendu le mètre de l'auteur? Si les vers de neuf syllabes dans A et D se lisaient de la même manière, on aurait le droit de dire en s'appuyant sur la filiation des manuscrits, que ces leçons communes à A et à D seraient celles de l'auteur. Mais les vers de neuf syllabes ne se ressembleut que très rarement dans A et D, et si cela arrive, c'est toujours dans les cas où le moyen d'augmenter le vers a été trop facile pour ne pas être employé par tous deux. Examinons quelques-uns des premiers vers féminins dans ACD (B=C). Le vers 33 se lit ainsi dans C:

Par art de luí mult iuíndrent
A (19): *Par lart de luj mout en i vindrent*
D: *par la mur de lui mult iuindrent.*

S'il est quelque chose qu'on puisse détermimer à l'aide de la classification des manuscrits, c'est que l'auteur a écrit *Par (l)art de lui mult*; pour le reste du vers on a le choix entre la leçon de *β* et celle d'A. Le vers suivant est conçu dans C comme suit:

Qui ale ordre bein se tindrent
A: *et qui alordre bien se tindrent*
D: *Qui al ordre deu bein se tindrent.*

C'est un cas analogue, comme il y en a tant dans la suite. D'autre part, le vers 54 se lit de la même manière dans D et dans A, mais l'intercalation de l'article se présentait d'elle-même, si l'on voulait ajouter une syllabe. On trouverait en continuant cet examen que ces mêmes faits se répètent partout, et ainsi on peut élimi-

ner le copiste de D comme convaincu d'avoir altéré le texte dans ses vers féminins. Il nous reste à comparer C qui a huit syllabes, et A qui en a neuf, dans les vers féminins. On peut déjà dire *a priori* que c'est le copiste qui se sert du mètre insolite de huit syllabes qui a reproduit celui de l'auteur, car il est peu probable qu'un copiste se mette à changer, et presque sans s'oublier jamais, des vers ordinaires en vers tout à fait extraordinaires. Au contraire, si les vers féminins ont éte une fois composés en huit syllabes par un auteur qui a apparemment voulu donner une forme un peu cherchée à son poème, on s'explique bien qu'un copiste ne le comprenant pas ait changé le mètre insolite, comme tout ce qui lui paraissait étrange, pour conformer le poème aux lois qui lui étaient connues. Et cette conclusion ne peut qu'être corroborée par une comparaison minutieuse des deux manuscrits.

D'abord les vers 496, 947, 1111, 1207, 1228, 1327 sont identiques dans C et A; ils se sont donc trouvés ainsi dans α. Puis les vers 410, 615, 802, 804 [1]) restent octosyllabes dans A (*le feu* de 410 appartient naturellement à 411), quoiqu'ils n'aient pas exactement la même forme que dans C. Tous les autres vers ont neuf syllabes dans A ou peuvent être ramenés à cette mesure, mais si l'on regarde de près comment ce mètre a été obtenu, on prendra souvent le copiste en flagrant délit d'altération. Tantôt le sens est détérioré ou détruit ou les règles grammaticales sont enfreintes, tantôt le style s'alourdit en se chargeant de petits mots superflus, tout comme dans une mauvaise traduction verbale, tantôt le vers arrive à ses neuf syllabes par l'introduction de particularités picardes.

Quelques exemples tirés des vers nombreux où ces phénomènes se présentent, mettront cette thèse en évidence.

---

[1]) Dans le vers 1094 d'A le copiste a apparemment oublié *tost*.

Le sens est détérioré ou détruit dans les vers suivants d'A:

20, 101, — *et* est inadmissible;

153 — *del roi celestre* est de beaucoup inférieur à la leçon de C, lors même qu'il aurait un sens;

198 — *haute* est mauvais;

541 — *sans nule paine* est fade;

543 — *enseignement* n'offre guère de sens;

601 — *grievent*, pour avoir du sens, devrait avoir pour sujet *la soif;*

822 — *droit alcerne* curieuse direction;

837 — *ior*, qui est ajouté, enlève à ce vers son sens primitif; le copiste d'A a mal compris son original: *Loste chescuns aboote;*

872 — *ci* pour *n'* est mauvais;

887 — *enhaut amont*, pléonasme;

923 — ?

1217 — *io* ne peut être maintenu;

1527 — pas de sens, outre qu'il y a une syllabe de trop;

1624 — *fous qui trestot ardent;* on n'a pas besoin de dire que le feu brûle; beaucoup mieux dans C;

1699 — si l'on peut se permettre de lire *natures*, le vers est bon; avec *nature* il n'a guère de sens. Le copiste a changé le verbe, mais il a oublié de changer le sujet.

Les règles grammaticales sont plus ou moins enfreintes dans les vers suivants:

60 — *nuls* — *nuluj* ne vont pas bien ensemble;

69 — *sauoit* est un imparfait mauvais; il faut ou *sot* ou *set;* cf le présent *entent* v. 71;

300 — *de ces* devant le relatif ne peut guère être admis ici, d'autant moins que *cist* équivaut à *hic* et qu'il est bien distingué de *ille;* cf. v. 1775 de C et *Comp.*, p. 108; il s'agit ici des trois frères du vers 188 de C; lisez *des;*

462 — l'article est plus que superflu;

748, 1145 — *tele* pour *tel; tele* ne se trouve nulle part ailleurs; cf. vers 890, 1425, 1426 de C. Le vers correspondant de C (797) sera donc: *Trouerent tel lur entree* (D: *Trouent icele lur entree*);
884 — *g'roiere?* pour *guerriere* de C;
977 — *plus graindres* est un comparatif mauvais;
1161 — *elst'* sans doute = *eles sont;* mais il y a alors une syllabe de trop;

De petits mots superflus paraissent être intercalés très souvent; cf p. ex. les vers 19, 384, 507 etc. *(en);* 23, 185, 204, 205, 299, 394, 475, 479, 480, 490, 938, 1095 etc. *(et);* 27, 174, 175, 237, 238, 804, 898, 1056, 1057 etc. *(mout);* 205, 234 etc. *(i);* 521, 522 *(puis);* 298 *(sa);* 844 *(lor);* et beaucoup d'autres encore. Souvent même cette intercalation est très fatale au sens.

Enfin le Picard se trahit p. ex. dans les formes *conuersommes* 669, *viuomes* 712, *(n)auomes* 713 *estommes* 469, et dans le fait que *lionde* (= *l'onde* au sujet) compte pour trois syllabes v. 994.

Il est rare qu'on puisse faire d'aussi fortes objections à C; cf p. ex. le vers 442 *en* = *de dens* d'A 387, lisez *énz;* vers 1385 et suiv., où il n'y a pas de sens; vers 470, 584, 684 etc., qui tous contiennent des particularités anglo-normandes.

Il y a encore une altération que le copiste d'A s'est permise pour donner le mètre voulu à ses vers féminins. On verra plus tard que l'auteur de Brandan a coupé tous ses vers par le milieu de façon à en faire deux hémistiches. Or cette coupe manque dans 143 vers féminins sur 578 dans A, tandis qu'elle ne manque que dans 78 vers masculins sur 1169 dans ce ms. Une objection pareille peut, comme de raison, se faire contre quelques

[1]) Ne sont pas comptés 791, 792 qui ne sont pas récellement des vers féminins.

vers de neuf syllabes dans D, bien que ce ne soit pas d'accord avec A que D détruise les hémistiches.

Il résulte donc de tout cela que l'auteur de Brandan a écrit ses vers féminins littéralement en huit syllabes.

Toutes les objections possibles tombent en présence de ces faits. Parmi les 590 vers féminins de C, il en est 31 qui contiennent neuf syllabes, ou qui devraient en contenir autant, selon la métrique ordinaire. Mais six d'entre eux doivent être corrigés, parce qu'ils portent des fautes évidentes, à savoir 1, 83, 557, 558, 613 (*succurs* pour *curs)* 1334; aussi sont-elles corrigées dans D; et parmi les autres, il y en a dix sur lesquels les manuscrits diffèrent, de sorte que l'on ne sait pas au juste comme ils ont dû se lire dans l'original; ces dix vers sont 292, 465, 513, 583, 584, 685, 693, 1027, 1310, 1312; en dehors de ces vers de C on doit ranger ici les deux vers d'AD qui viennent après le vers 1238 de C (D: *A deu pius iesu si osase Merci de mei atei criase).* Les 15 vers qui nous restent encore de ces 31 vers en question, se trouvent à peu de chose près sous la même forme dans A et C(D), et ils ont donc dû se lire ainsi déjà dans *α*, sinon dans l'original lui-même. Mais il importe de remarquer que dans six de ces vers il y a un *e atone* que le mètre des Anglo-normands peut négliger, à savoir dans les vers 470, 586, 684, *844, 862, 1768 (voir la *Phonétique* sous *e*). Restent neuf vers de neuf syllabes: 292, 327, 790, 1202, 1242, 1344, 1547, 1567, 1592. Il est possible que ces vers aient eu neuf syllabes déjà dans l'original, puisque la métrique anglo-normande n'est pas rigoureuse. Toutefois il paraît beaucoup plus probable que Beneeit, qui est un auteur très scrupuleux, ait écrit ces vers, comme les autres, en huit syllabes, et en réalité il n'y a aucun de ces neuf vers qui ne se laisse facilement réduire à ce mètre.

Ces obstacles apparents écartés, il reste indubitable que Brandan est écrit en vers masculins octosyllabes

et en vers féminins qui, en tout, ne comptent que huit syllabes, mètre tout à fait extraordinaire et qu'il est difficile d'expliquer. M. Suchier, pour le faire, a eu recours à la métrique anglaise qui aurait prêté son *levé (»Auftakt»)* à la métrique anglo-normande. Il me faut avouer que, dans cette circonstance, je ne puis entrer dans les vues de ce savant. Si l'on parle d'un *levé* dans la métrique vieille-anglaise [1]), c'est que les lois de versification de ce langage ne sont pas tant basées sur le principe du nombre des syllabes que sur le principe de *forte et piano.* Pourvu que les *forte,* ou les *élévations,* soient traités régulièrement, on a beaucoup de liberté pour les *piano* ou les *abaissements,* de sorte que p. ex. le *levé,* qui appartient à ceux-ci, peut même faire défaut. Or, autant il est naturel dans l'anglais d'avoir un tel *levé* et de le mettre ou de le supprimer *ad libitum,* autant serait contraire au mètre français l'introduction de cette spécialité germanique, car le mètre français se base principalement sur le nombre des syllabes. Si l'auteur a voulu écrire dans un mètre français, comme il l'a montré incontestablement, il n'a pu y introduire une norme qui jure avec ce mètre. Ce vers féminin de 8 syllabes était d'ailleurs si peu familier aux Anglo-normands eux-mêmes que nous avons vu le copiste de D, qui était Anglo-normand, le transformer dans le mètre octosyllabe qui était bien connu, sinon appliqué toujours avec rigueur, dans la poésie française au-delà de la Manche.

On dira peut-être que le mètre boiteux d'autres poèmes anglo-normands prouve que les poètes qui ont écrit dans ce dialecte, ont essayé d'amalgamer en quelque sorte la métrique anglaise et la métrique française. Mais c'est là, pour les motifs déjà allégués, une hypothèse inadmissible. Si les Anglais ont voulu — et ils l'ont fait — appliquer les lois métriques françaises à leur vers,

---

[1]) Je juge de la métrique anglaise d'après l'*Englische Metrik* von Dr J. Schipper, Bonn, Strauss. 1882.

qui laissait tant de liberté au bon plaisir du poète, ils n'ont fait alors que remplir un vide et, en complétant leurs règles originales, comme ils l'ont fait à l'égard des couplets, ils ont donné à leur vers une précision de mesure qu'ils ont dû admirer chez les Français, et qui mieux que leur propre métrique satisfait aux exigences de l'art poétique. Aussi le mètre français triomphe-t-il chez les autres peuples germaniques, comme p. ex. chez les Allemands déjà au quatorzième siècle et enfin chez les peuples scandinaves. Mais dans le vers français il ne restait plus rien à régler, et certainement on n'a pas voulu substituer l'indécis et le vague au fixe et à l'harmonieux. S'il devait s'introduire quelque chose de la métrique anglaise dans celle des Français, c'était ce qu'il y avait dans celle-là de plus beau et de plus saillant, à savoir l'allittération et les *forte* réguliers; mais il n'en a rien été. Du reste j'ai posé en principe déjà dans l'*Introduction* que l'influence de l'anglais sur l'anglo-normand, ne devait pas être considérable. Et si une telle influence s'est exercée, elle a dû se manifester d'abord là où la langue est le plus susceptible de changements et d'adoptions, dans le vocabulaire. Tant que le vocabulaire se maintient pur — comme c'est le cas dans ce siècle, car les nombreux noms propres ou le peu de termes techniques que l'on trouve p. ex. dans Gaimar, ne font pas partie du vocabulaire — on ne se résoudra pas à voir une influence étrangère dans la métrique.

Ainsi, quand on voit les poèmes anglo-normands plus récents, p. ex. le *Hugues de Lincoln*, les poèmes de *Chardri* ou même la *Chronique* de Fantosme, où le mètre est enfreint à chaque pas, sans que les corrections se présentent facilement, il est clair que la versification anglo-normande s'est écartée de son cours primitif qui a dû être celui du français du continent. Mais ces écarts proviennent de ce que les auteurs anglo-normands n'ont souvent pas eu de principe fixe, ni anglais ni français. Ils ont tout bonnement oublié leur métrique. C'est ainsi que je

m'explique aussi que la métrique vacille *en gros*, pour ainsi dire, plus souvent dans l'anglo-normand qu'ailleurs. C'est-à-dire qu'il y a des parties d'un seul et même poème écrites en mètres différents, de sorte que p. ex. une partie a, à la règle, six syllabes, tandis qu'une autre en a huit. Ce changement n'a pas dû choquer les auteurs anglo-normands. On en trouve des exemples dans le *Bestiaire* de Philippe, la *Chronique* de Fantosme [1]), la *Vie de St Auban*, *Guy de Warwick* (Such., *Vie de St Aub.*, p. 19), le *Dialogus inter Corpus et animam* (vers la fin) et la *Petite Philosophie* (*Romania* VIII, 336).

Enfin pour ce qui est de Brandan, on ne pourra dire que la métrique y manque de régularité; au contraire. Il faut chercher ailleurs l'explication du mètre de ce poème. Toutefois cette explication n'est pas celle qu'a donnée M. Suchier. On sait qu'il y a un autre exemple de ce même mètre dans les *Breviari d'amor;* Diez en cite encore un dans les *Altrom. Sprachd*, p. 110, à savoir le poème de *Guillaume de Deguilleville* (XIVe siècle); j'ai à y ajouter la version de la légende du *Purgatoire de St Patrice* appelée *frz* ^{2} par M. Kölbing [2]). La bonne explication est sans doute celle qu'a donnée Diez; c'est que l'on a voulu varier pour produire de l'effet, et il met cette particularité en rapport avec le mètre des hymnes bas-latins. Cela convient d'autant mieux à notre poème qu'il y a là beaucoup d'autres traits visibles qui indiquent une tendance pareille à chercher l'effet, à savoir les nombreuses rimes léonines etc., la division des vers en deux hémistiches et l'emploi remarquable de l'hiatus.

Arrivons maintenant à ces deux dernières particularités. Comme on l'a vu, le ms A n'a souvent pas d'hémistiches; toutefois ils y sont maintenus dans la plupart des cas.

---

[1]) Le changement de mètre de la partie 646—765 dérive probablement d'un copiste; le changement de la partie 2033—2059 de Fantosme.

[2]) *Englische Studien* I, 57.

Dans C ils ne sont détruits que dix-sept fois [1]), et souvent par une erreur manifeste du copiste. Ainsi ils sont rétablis, si l'on corrige les fautes des vers 930 (A 883), 982 (*ueient* pour *uint* de D) et 1754 (lisez p. ex. *si grant pere valt un tresor*) [2]). Le vers 470 aura la même coupe, si l'on compte l'*ei* de *feimes* pour une syllabe, ce qui vaut mieux que de voir dans *mes* une syllabe atone qui ne compte pas à la fin de l'hémistiche, car cela est sans exemple dans Brandan. Dans quelques-uns des autres vers, des corrections peuvent aussi se faire, qui conduisent au même résultat, p. ex. v. 682 *En arage.* Ainsi on pourrait peut-être réduire considérablement le nombre des vers de C, où il n'y a pas d'hémistiches. Quant au chiffre considérable de 221 vers qui, dans A, manquent d'hémistiches, on en a déjà vu la cause pour les vers féminins. Toutefois ce n'est que dans cinq vers, à savoir 23, 26, 112, 470, 576, que les hémistiches sont détruits à la fois par C et A. Ces données ne permettent qu'une seule explication, c'est que l'auteur a voulu couper ses vers de façon à en faire deux hémistiches de quatre syllabes, et qu'il l'a fait avec beaucoup de soin et même avec rigueur. S'il fallait encore une preuve à l'appui de cette conclusion, on la trouverait dans le fait que le copiste de C n'admet jamais l'hiatus des mots polysyllabes qu'entre la quatrième et la cinquième syllabe; là, l'hiatus se présente 28 fois, p. ex. vers 64, 443, 689, 829 etc. Donc il y a eu une pause à cette place. Et du moment que ce fait est un principe rigoureusement appliqué, il faut l'attribuer à l'auteur, et peu importe que cet hiatus ne se trouve pas dans AD, car les copistes qui n'ont pas compris et souvent pas admis les hémistiches de l'original, n'ont pu comprendre ni

---

[1]) Y compris vers 1653, que je rétablis d'après A 1571.

[2]) Il est vrai que d'après AD le vers devait se lire un peu différemment. (D: *De pieres iad grant tresor*).

admettre ce qui les accompagnaît. Ainsi il faut constater pour le Brandan la même division en hémistiches que MM. Paris et ten Brink ont trouvée dans les poèmes de *Clermont*, mais que M. Tobler n'admet pas; cf. l'*Altfr. Versbau*, p. 78.

Elision. Hiatus. Il y a très peu de chose à remarquer. *Jo* n'est jamais élidé, mais on le trouve deux fois en hiatus: 432, 1537; dans le dernier vers il est immédiatement accompagné de son verbe: *Jo ai.* *Co* est élidé devant *est* vers 544, mais jamais devant d'autres mots; voy. p. ex. vers 9, 110 *(ert)*, 114.

Pour l'élision ou l'hiatus des mots polysyllabes, cf. ce qui vient d'être dit à propos des hémistiches.

L'Estorie de Gaimar.

Rimes. Gaimar n'a pas mis à ses vers autant de soin que l'auteur de Brandan, et on a même à lui reprocher des rimes qui ne sont pas pures ou qui ne satisfont qu'aux lois de l'assonance, comme il arrive souvent chez les anciens auteurs français. Ces rimes sont *regne: batesme* 957, : *ensemble* 1971, : *femme* 2531, 3601; *Estengle* : *ensemble* 1143; *Mercenne* : *femme* 2507; *Quaresme* : *ensemble* 1277; *evesque* : *Westsexe* 1395, 1573, : *hautesce* 1779; *Edelwolf* : *sul* 2483; *Edeling* : *retint* 1797; *cinc* : *vint* 4757; pour *Flemeng* : *gent* 5195 voir dans la *Phonétique* sous *c*. Enfin il y a deux vers, 3639 et suiv., qui n'ont ni rime ni assonance. *Orgar : loer.* M. Mall écrit *ar* à l'infinitif dans un cas pareil (*Comp*, p. 53); peut-être pourrait-on lire *Orgier*, comme *Ogier-Edgar;* ou bien serait-ce une sorte de rime incomplète d'*a* et d'*è*? Toutes les autres rimes sont sans doute correctes, quoiqu'il y ait à faire des altérations pour restituer les formes primitives; p. ex. pour *Artur* : **Calibur* 45, car le nom de cette épée s'écrivait de différentes manières (voir Wright, note de ce vers, et le ms B), *reis* : **Westsexeis* (= **Westsexsenses*) pour l'ordi-

naire *Westsexiens* 1755, qui aurait ici une syllabe de trop. puisque Gaimar compte *iens* = *ianus* pour deux syllabes, **fuirent* : *defendirent* 889; *Limene* : *marene* 3425; pour *oscis* : *Merceneis* 1921 on serait porté à faire une correction contre les variantes des *Mon.* : *oscis* : *Marchis* (B); aux vers 2897, 3013 un changement dans l'ordre des mots restitue la rime. Toutefois il est malaisé de corriger les vers 2149 et suiv. de telle manière qu'ils offrent une bonne rime.

Que Gaimar ait cherché des rimes riches, des rimes léonines etc., c'est ce qui n'est nullement probable, quoi qu'en dise M. Kupferschmidt (*Rom. Stud.* IV, 419 et suiv.). Il y a de ces sortes de rimes dans l'Estorie, mais où trouver un poème contenant 3221 rimes où le hasard n'ait pas entremêlé quelques-unes de ce genre? Du reste il faut même réduire le nombre des rimes de cette espèce citées par M. Kupferschmidt [1]).

Nombre de syllabes. L'Estorie des Engleis est écrite en octosyllabes ordinaires. En apparence beaucoup de vers n'entrent pas dans cette mesure, mais en réalité elle n'est que rarement enfreinte dans notre poème. Quand on a corrigé le texte à l'aide des variantes, autant que le permet notre connaissance des manuscrits, il reste quantité de vers irréguliers. Mais d'abord on ne doit pas se prononcer avec sûreté sur plusieurs de ces vers, à savoir ceux qui ne se trouvent que dans un manuscrit. Puis il y a dans d'autres des irrégularités de style et de grammaire et même parfois un contenu faux qui demandent à être corrigés; ces corrections faites, le mètre est rétabli. Dans d'autres encore on trouve des noms propres souvent insolites, que les copistes ont dû altérer considérablement et que Gaimar lui-même a pu traiter avec quelque liberté. Enfin il y a des vers où l'on peut se permettre de supprimer un *e atone*, d'autant mieux que

---

[1]) Ainsi M. Kupferschmidt n'a pas dû tenir compte de la rime 39 et suiv., puisqu'il a reconnu que les vers 1—40 ne sont pas authentiques.



la *Phonétique* montrera que cet *e* peut être nul aussi à la rime. Malgré ces exceptions il restera toujours un certain nombre de vers irréguliers, bien que beaucoup d'entre eux puissent être restitués au moyen de légères corrections.

Il serait aussi long que superflu de dresser ici une liste de tous les vers de ces différentes catégories. Je me bornerai donc à prendre pour exemple les vers 1001 —2000. C'est à dessein que je ne choisis pas le premier millier, et on le comprendra bien, d'après ce que j'ai dit plus haut.

Ce n'est pourtant pas que tous les vers qui sont corrects au point de vue de la métrique, le soient à tous égards. Il y en a quelques-uns qu'il faut corriger, bien que leur mètre soit bon, mais ces vers ne sont pas nombreux et les corrections peuvent se faire sans que la métrique en souffre.

Les vers incorrects que je laisse de côté parce qu'ils n'ont pas de variantes, sont 1596, 1778, 1782.

Voici ceux qui doivent être corrigés pour des raisons de style:

1110, 1277, 1671, 1725 — où l'*E* est très mal placé au commencement du vers;

1935 — il faut supprimer *anz;* il s'agit de jours.

La grammaire telle qu'elle se présente ordinairement dans Gaimar exige la correction des vers suivants:

1029, 1054, 1068, 1106, 1121, 1134 — *chrestiente* pour *chrestienete;*

1078, 1202 — *beneit,* lisez *beneeit;*

1168 — *guereient,* lisez *guereiouent* (: *aliowent* de B*D);

1238 — *destruisterent* lisez *destruient* (= D) ou *destruistrent;*

1298 — *kil* pour *ki la* (. . . *chere* : *entiere* 1297);

1380 — *senee,* lizes *segne* (: *regne*);

1399 — *oiselleuls,* lisez *oisels* et cf. la *Chron. Anglo-Sax., anno* 671;

1437 — *veir,* lisez *veeir;*

1530 — *mesmes*, lisez *meïsmes;*
1708 — *raint*, lisez *raenst;*
1771 — *presterent* pour *prestrent;*
1826 — *Tut-mort*, lisez *Tute-morte;*
1865 — *voldreient*, lisez *voldrent;*
1878 — *poai*, lisez *poi*.

Les vers où figurent des noms propres qui présentent des difficultés, sont:

1005, 1039, 1489, 1758, 1975 — *Evrewic* trois syllabes, comme en 20 autres endroits où je l'ai trouvé dans l'Estorie (2994, 5064 etc.). Les vers 1259, 3845 étant incorrects on ne peut en déduire le nombre des syllabes de ce mot;

1006, 1461, 1539 — ces vers ne sont corrects que si l'on y admet l'hiatus devant *Edelfriz*, *Oseriz* et après *Hecce*, *Hinne*. Mais je n'hésite pas à le faire; cf. le *Comput*, p. 31;

1031 — *Cealwlf;* il va sans dire que l'*ea* anglais ne fait qu'une syllabe et que le *w* peut être voyelle. Ainsi *Chenewlf* 1687 (= *Cynewulf*) et *Wlfhere* 1358 comptent, chacun, pour trois syllabes. Il en est de *Céolwlf*, v. 1687, 1745, 3062, 3123, comme de *Cealwlf*.

1049, 1059, 1080, 1095, 1128 et, dans BD, 1025 — le nom d'*Austin* a naturellement trois syllabes. Il en est peut-être de même de ce nom vers 1048, où *a* pourrait être supprimé [1]).

1067, 1137, 1252 — *Roucestre;* ce mot, de même que *Gloucestre* 866, 993, 4268, 6449 et probablement aussi 3870, 4391, remplit toujours le mètre, si on lui donne quatre syllabes. Il en est de même de ces mots quand ils se présentent dans d'autres textes, p. ex. dans la *Chronique* de

[1]) Si la fusion dont parle M. Suchier dans la *Vie de St Auban*, p. 29 (*a Audnewic* etc.), s'est faite plus tard, elle ne peut être admise déjà dans Gaimar.

Ben. de Ste-More (*Rovecestre* 40045, 40525, 40531, et *Gloëcestre* 28055, 41514, 41521). La *Chron. Anglo-Sax.* a aussi d'ordinaire *Hrofesceaster*, *Gleaweceaster.* Il faut donc lire dans Gaimar *Rovecestre, Glovecestre;* l'*e* a été omis par les copistes, omission tout à fait naturelle aussi bien au point de vue de la prononciation postérieure qu'au point de vue graphique; cf. d'autres exemples d'*u* = *ve* dans le *Chev. as II espees*, préf. XLIV. Du reste le copiste d'A a bien écrit *Rovecestre* v. 2421. Il y a pourtant dans Gaimar un vers, où *Glovecestre* ne cadre pas avec le mètre; c'est le vers 1032. Ou ce vers est incorrect, ou bien il y a une faute du copiste, ou bien encore une syncope faite par l'auteur;

1091 — *Brocmail* peut avoir trois syllabes;

1255 — *Bereniche* pour *Berniche* comme il est écrit en d'autres endroits, v. 942, 1942; lat. *Bernicia;*

1262, 1270, 1311, 1324 (BD) — *Osewald* doit être *Oswald* [1]). Il est écrit ainsi vers 1162, 1290, 1307, 1728, et dans l'anglais; étymol. *os* + *wald.* Cf. 2096, 2168, 2315;

1285 — *Echenegode* pour *Echengode* = *Echengoda* en anglais d'après M. Wright et les *Mon. Hist. Brit.* (note de ce vers);

1317 — *Oswine;* ce nom est en anglais *Oswi*, forme que Gaimar emploie aussi dans la rime v. 1163, et que l'on doit mettre au lieu d'*Oswine* v. 1317. Toutefois il est évident que Gaimar a confondu la terminaison de ce mot avec celle d'*Edwin(e)*, et de *Godwin(e)*, puisqu'il fait rimer *Oswine* : *Edwine* vers 1313;

---

[1]) Si l'on avait une copie des autres manuscrits, de telles remarques seraient peut-être superflues. Je vois dans une copie d'une partie du ms C qu'il y est écrit *Oswald.*

1346 — *Peonum* compte pour trois syllabes. *Peonna*, *Pionna* en anglais;
1381 — *Coleman*, lisez *Colman;* Bède et Florentius Wigorniensis écrivent *Colmanus;*
1412 — *Esewine*, lisez *Escwine* comme la *Chron. Anglo-Sax.*, *anno* 674;
1502 — *Hecfildesham*, lisez *Hecfildsham* comme *1490, cf. *Hecthevsham* 2115 (= *Hecfildsham* ou *Hexham*); pourtant *Hextildesham* remplit le mètre au vers 1734;
1508, 1512 — *Jon* pour *Johan;* de même 1503, 1506, 1689, 4232 (: *Escorestan*);
1655 — *Bardenei* pour *Bardeneie* comme il faut lire aux vers 2108 (rime), 1293 (BD);
1750 — *Norhumberlande;* supprimez l'*e* final inétymologique; ce nom rime p. ex. à *poant* 1082, à *grant* 1238 et la forme sans *e* remplit bien la mesure v. 1943, etc.;
1755 — *Ecberith* pour *Ecbrith*, forme employée v. 1389, 1741, 2235 etc., en tout quatorze fois, sans parler des sept fois (v. 1379, 1407 etc.) où le nombre de syllabes ne peut être déterminé; ce n'est qu'au vers 3167 que, dans un mot composé, *Ecbrith* devrait avoir trois syllabes pour remplir le mètre;
1970 — *Alchered* pour *Alchred;* de même 1976, 2125. C'est la seule forme que connaisse la *Chron. Anglo-Sax.*, voir p. ex. les années 765, 774 *(Alchere: frere* 2481, et *Alcher; eschaper* 2505 est le nom d'une autre personne, appelée *Ealhere* dans la *Chron. Anglo-Sax.)*.

Enfin il faut faire une exception pour quelques vers où l'on peut supprimer un *e atone* et rétablir ainsi la mesure. Ces vers sont: 1012, 1125, 1175[1]), 1183, 1385, 1388, 1432, 1447, 1532, 1650, 1700, 1733, 1865, 1900, 1912, 1950, 1990[1]).

[1]) Il y a dans ce vers *home* comme suj. sing, mais comme les formes *hom* et *home* sont équivalentes pour Gaimar, on ne peut affimer que ce soit le copiste qui ait mis *home*.

Après ces précautions il ne reste de ce millier que 88 vers qui soient incorrects, à savoir 1008, 1032 (? cf. plus haut), 1033, 1034, 1041, 1048, 1058, 1063, 1066 [1]), 1069, 1071, 1084, 1106 [2]), 1108, 1113, 1114, 1144, 1185, 1189, 1197, 1206, 1207, 1208, 1213, 1220, 1232, 1243, 1249, 1250, 1259, 1260, 1297, 1299, 1302, 1315, 1348, 1352, 1368, 1371, 1378, 1383, 1386, 1395, 1404, 1407, 1408, 1427, 1438, 1441, 1448, 1455, 1483, 1488, 1493, 1527, 1531, 1551, 1555, 1557, 1562, 1584, 1587, 1590, 1616, 1703, 1713, 1737, 1744, 1747, 1751, 1752, 1782, 1791, 1798, 1801, 1823, 1858, 1887, 1892, 1898, 1922, 1927, 1928, 1930, 1960, 1966, 1983, 1997, et peut-être aussi 1272 où *Quinzeleme* est pour *Qui(n)-zelme* (1169, 1215; angl. *Cuicelm*).

Parmi ces 88 vers on pourrait sans doute en sauver quelques-uns encore, si l'on avait toutes les variantes ou que l'on se permît d'ajouter de nouvelles corrections à celles qui viennent d'être motivées. Il suffit souvent de mettre p. ex. *aueir a nun* pour *aueir nun* 1063, 1386, 1556, ou de faire d'autres modifications aussi légères, pour que le mètre y soit. Mais il paraît évident qu'en d'autres occasions Gaimar lui-même a négligé le mètre, p. ex. aux vers 1751, 1752, 1033, 1034, 1144 et à beaucoup d'autres où toute correction serait plus ou moins hasardée.

On arrivera à des résultats analogues, si l'on étudie de la même manière les autres vers de Gaimar. La somme totale des vers qui restent incorrects après que l'on a pris les précautions qui viennent d'être signalées, monte, selon moi, à environ 320. Il en est de ce nombre de même que des 88 vers irréguliers du premier millier:

---

[1]) On n'a pas le droit de corriger *sevesche*, car ce mot est tantôt fém. (v. 1575, 1734 B; cf. Littré), tantôt masc. (v. 1492, 1578 ?).

[2]) Je n'admets pas qu'on puisse faire 3 syllabes de *Crestiente*.

beaucoup peuvent être corrigés sans peine. Mais il en est d'autres qu'on ne saurait rétablir sans des altérations considérables. Il faut donc s'arrêter à ce résultat que les vers de Gaimar sont, pour la grande majorité, des octosyllabes réguliers, mais que la négligence métrique commence à se manifester déjà chez lui. Toutefois les vers irréguliers sont relativement si rares que l'on peut toujours, moyennant quelques réserves, trouver dans le mètre un contrôle des faits grammaticaux.

La négligence métrique commence déjà avec Gaimar, et, une fois introduite, c'est à peine si elle a jamais disparu. Les poèmes du douzième siècle ne peuvent pas en général être datés d'une maière définitive. Mais à l'exception de *Brandan*, du *Comput* et des trois premières versions de *Tristan*, que l'on doit compter parmi les plus anciens poèmes anglo-normands, je trouve dans tous les autres des irrégularités métriques plus ou moins nombreuses. Qu'il me suffise d'appuyer ce dire sur des spécimens des poèmes, qui appartiennent à la première période indiquée par M. Suchier. Dans le poème d'*Haveloc* parmi les cent premiers vers, il y en a au moins 6 qui sont irréguliers, à savoir 32, 43 46, 48, 59, 89. Je n'ai pas compté 78, 100 où il y a un *e atone* qui est négligé (*terre, femme*). Dans le *Dialogus* je ne trouve que: *Quel sunt les mains,* si je ne compte: *Tu deusses bien servir; Dolent(e) ne chastier; De l'homm(e) qui touz tens dort.* Du *Lai du Corn* je ne citerai que le début:

De vne auenture qui auint
A la court al bon re qui tint
Bretaine et Engletere quite
Si cum lem treue escrite.
Li bons reis Arzurs teneit
A Karliun, cum lem diseit
Wne feste, ki mout couste,
Mout esteit riche la feste.
Si cum counte nostre geste;

Kar trente mile cheualer
I sitrent cel iour au manger, etc.
(éd. de Wolff).

Sur les 123 vers de la *Vie de Saint Edmund* communiqués par M. Michel (*Rapports*, p. 258) j'en compte quinze qui sont irréguliers. Dans les quarante-huit vers de la *Vie d'Edouard* communiqués par M. Luard p. 384, il n'y en a que deux (vers 31 et 60).

Elision. Hiatus. Pour ce qui est des monosyllabes il est à remarquer que *sa* n'élide pas son *a* au vers 4684: *sa herite* = 4 syllabes. *Ne* = *non* devait faire hiatus aux vers 4336, 4962, mais ou bien Gaimar a écrit *nen*, ou bien le mètre est enfreint. *Si* = *sic* persiste toujours; il n'est pas devenu *s'* ou *s(e)*; cf. vers 69, 182, 301 etc. *Jo* ne s'élide jamais; cf. vers 592, 688, 2889, 2890, 3639, 3691. Il se fond avec *en (jon)* vers 299, 2038. *Co* ne s'élide que devant *est* 725, 1595, 1619, 1651, 2052 etc.; mais aussi *co est* 3953, 4959, comme *co ert* 4006 *co estes* 421, etc. (Aux vers 3107, 3779 on est porté à croire que l'*E* initial est du fait d'un copiste).

Pour les mots polysyllabes, l'hiatus est en général évité, mais il existe dans quelques cas où il est adouci par certains groupes de consonnes ou par des noms propres; voir Mall, *Comp.*, p. 31. Ces cas se présentent aux vers 506, 939, 950, 956 1006, 1049, 1070, 1282, 1397, 1461, 1539, 1565, 1629, 1657, 2214, 2249, 2279, 2312, 2479, 2508, 2535, 2596, 2647, 2922, 3033, 3098, 3147, 3544, 4147, 4252, 4275, 4390, (BD) 4392, 4482, 4983, 4992, 5000, 5107, 5301, dont quelques-uns pourraient cependant être expliqués autrement. Il est même probable que l'hiatus se trouve dans d'autres vers encore où les manuscrits l'écartent par un *s* ajouté à certains noms substantifs et adjectifs; v. la *Flexion*.

La Chronique de Fantosme.

Rimes. Il n'y a rien à observer contre les rimes de Fantosme. C'est sur son éditeur, ou peut-être sur son rubriqueur, que doit se porter la seule remarque à faire, savoir qu'il n'a pas divisé la laisse CXLIV en deux: 1° vers 1415—1418, 2° vers 1419—1429, dont l'une en *ūre* doit être distinguée de l'autre en *ór*. Pour *sujornent*: *-unent* vers 320, voir la *Phonétique*.

Nombre de syllabes. Déjà Diez s'est prononcé sur le mètre de Fantosme en disant, dans les *Altr. Sprachd.*, p. 107, que cet auteur se permet d'ajouter une syllabe accentuée au premier hémistiche. M. Suchier a appliqué à Fantosme ses théories de l'influence de l'anglais, *Vie de St Auban*, p. 15 et suiv. Enfin M. Rose a voulu ramener tout le poème, à l'exception des vers 646—765, à des alexandrins réguliers.

Il résulte de l'opinion que j'ai déjà émise sur la métrique anglo-normande, que je me rangerai du côté de Diez, en tant qu'il considère que c'est l'irrégularité qui règne dans notre poème. En effet, si nous avons aperçu déjà dans l'Estorie de Gaimar des vestiges de la négligence métrique, nous la trouvons ici toute développée. Pour ce qui touche à l'influence de la métrique anglaise, je répète ici le même raisonnement qu'à propos du mètre de Brandan. Quant à la tentative de ramener tout le poème de Fantosme à un mètre uniforme, elle porte au texte une trop forte atteinte.

Toutefois on se convaincra facilement que dans la Chronique l'alexandrin est prédominant: Une partie de cette chronique présente un mètre d'une autre espèce, à savoir les vers 2033—2059. Ces vers sont, pour la plupart, de quatorze syllabes et il est probable que l'auteur les a voulu tels.

M. Rose a dressé une liste des alexandrins réguliers, qui montent, selon lui, jusqu'à 1149, y compris ceux qui

peuvent être rétablis à l'aide des variantes. Mais en premier lieu il y a des corrections à faire dans cette liste, lors même que l'on part des principes de M. Rose. Puis, en traitant la Chronique de la même manière que les deux poèmes précédents, on obtiendra un chiffre beaucoup plus élevé des vers qui peuvent ou doivent être appelés corrects.

M. Rose n'aurait pas dû regarder comme corrects 462, 490, 543, 1105, (car *forfeist* est une faute pour *forfist*) 1332, 1804, 1907 (où il faudrait constater un hiatus; aussi M. Rose lui-même veut-il le corriger, p. 323), ni 185, 383, 530, 809, 1428, 1919, qui ne sont pas corrigés dans L, comme M. Rose le prétend. D'autre part, M Rose aurait dû ajouter à sa liste ces vers corrects: 190, 217, 221, 242, 423, 568, 888 (d'après la leçon de l'Appendice de la *Chron. des Ducs de Norm.: i ert)*, 942, 969, 986 (*Glowcestre = Glovecestre,* cf. Gaimar), 995, 1024, 1127 (L), 1133, 1195, 1237, 1271, 1306, 1307, (D: *Jo refrai,* L: *Jo ferai;* d'où l'on peut tirer la leçon: *Jo referai)*, 1319 (L), 1412, 1446, 1488 (L; la correction présentée par ce ms a été placée par erreur au vers suivant dans l'éd. de la Surtees Society), 1520 (L), 1529 (L), 1545, 1549, 1551 (L), 1613 (L), 1653, 1661, 1667 (L), 1689, 1812, 1872 (D: *Al partir de la bataille,* L: *Al departir de lestur,* d'où: *Al partir de l'estur)*, 1873, 1928 (L), 1941, 1977 (L), 3002, 2015.

Ainsi en supprimant les treize vers cités plus haut, et en ajoutant ces quarante-deux vers, on aura d'après la méthode de M. Rose une somme totale de 1172 vers corrects.

Mais, si pour mesurer les vers de la Chronique, on part des mêmes principes que pour mesurer ceux de Brandan et de l'Estorie, on pourra augmenter considérablement la liste des vers corrects. Ces vers sont 1°: 919 *(Cume* pour *Cum)*, 2°: 94, 333, 387, 459, 490, 542, 568, 942, 1024, 1201, 1210, 1212, 1331, 1340, 1349, 1415,

1545, 1580, 1597, 1736, 1771, 1775, 1780, 1842, 1931, 2071, où il suffit de se servir des règles générales d'élision pour rétablir le mètre, 3°: 8, 461, 462, 620, 633, 980, 1209, 1217, 1285, 1445, 1455, 1526, 1589, 1880, 1943, où il y a des combinaisons de voyelles qui peuvent être comptées pour une syllabe d'après l'*Altfr. Versb.*, 4°: 1479, où un hiatus peut être admis dans *entre eus*. (M. Rose a apparemment aussi admis l'hiatus adouci par certains groupes de consonnes).

Les vers pour lesquels on suspendra son jugement, faute de variantes, sont 808, 1513, 2067, 2068. Ensuite on corrigera le mètre de quelques vers en y corrigeant des fautes de style ou de grammaire.

De telles corrections sont à faire aux vers suivants:

470 — lisez *Les graindres furent ki dunc erent amenes;*

485, 564, 1270 — où l'*E* au commencement du vers est très mauvais;

Et des corrections de grammaire aux vers:

185 — *atie*, lisez *aatie;*

329 — *desarmez*, lisez *d'armez* ou *armez;*

Pour les noms propres on ne peut se prononcer d'une manière définitive sur le nombre de syllabes que leur a donné Fantosme, de sorte que, parmi les vers qui contiennent de tels noms, il y en a sans doute qui sont corrects quoique l'orthographe ne cadre pas avec le mètre. Les vers où je suppose que l'auteur a supprimé un *e post-tonique*, sont au nombre de 87, p. ex. 20, 21, 98 etc. Il y en a huit surtout où le nom de *William* se présente (165, 422, 539 etc.). Les vers où l'auteur aura négligé un *e protonique*, sont au nombre de 40, p. ex. 14, 50, 68 etc. Remarquez surtout *cheval* = *chval* 19 fois, *enemi* = *enmi* 4 fois, *ferai* = *frai* 2 fois, *sufferun* = *suffrunt*, *cunt(e)runt*, *Am(e)runt*, *cri(e)runt*, *suv(e)nir cump(a)ra*, *pa(le)frei*, *avanc(e)ment*, *hastiv(e)ment* 1 foi chacun.

Restent encore environ 700 vers incorrects, du moins d'après les principes appliqués jusqu'ici. Cependant il est possible que sur ces 700 vers, il y en ait plusieurs qui aient été considérés comme des alexandrins par les Anglo-normands. Je remarque d'abord qu'environ 170 vers ont douze syllabes, quoiqu'ils ne soient pas divisés en hémistiches, et M. Suchier est d'avis (*Vie de St Aub.*, p. 19) que le vers anglo-normand n'a souvent pas d'hémistiches. Voici quelques exemples de ces vers: 36, 73, 92, 99, 104, 110, 112. Puis d'autres particularités anglo-normandes parmi celles que M. Suchier a rassemblées, excusent peut-être beaucoup de vers encore. Mais il est bien difficile de les appliquer avec méthode. Ce qui reste incontestable, c'est que Fantosme a laissé beaucoup de vers incorrects.

En résumé, si je fais abstraction des vers qui, selon moi, ne sont pas authentiques, je trouve dans Fantosme 1189 vers réguliers de douze syllabes, 27 vers de quatorze syllabes, dont quelques-uns boiteux, et environ 700 vers irréguliers. Puisqu'il en est ainsi de la versification de Fantosme, on comprendra qu'elle ne peut servir d'appui pour l'étude de sa langue.

Elision. Hiatus. Il découle également des résultats qui viennent d'être obtenus que toute étude sur l'élision et l'hiatus manque de base. Je me suis servi des règles générales de ces phénomènes pour lire les vers de la Chronique, mais je n'ose pas m'aventurer plus loin.

III. PHONÉTIQUE.

Le Voyage de Brandan.

Voyelles.

a

L'*á* lat. libre est maintenu comme d'ordinaire dans *mal* (: *aual*) 549, 1221, 1361, (: *ual*) 1389; deux fois dans la terminaison *alis* : *iurnals* (: *gals*) 576, *festival* (: *cristal*) 1093; puis dans *atre* (: *quatre*) 717 et *sal* (: *ual*) 1340; enfin dans des noms propres *pilate* (: *mate*) 1283, *Brandan* (: *pan*) 479 (: *an*) 829; mais il y a aussi *Brandain* (: *vilain*) 163, (: *main*) 203, 657. A ce groupe appartiennent aussi *satan* : *dathan* 199, quoique, à la rigueur, la rime ne prouve rien.

e

e tonique. Le son d'*è* correspond non seulement à l'*ĕ* lat. entravé mais aussi à l'*ĭ* lat. entravé. Cela est prouvé par plusieurs rimes, *senestre* : *destre* 1235, *els* : *oisels* 577, : *beals* 1627, : *inuenceals* 1729, *cerne* : *uerne* 869 (*verne* : *è*, *Rol.* 2632), *denz* : *(de intus)* : *cenz* 799, *enz* : *uenz* 1355, *trente* : *rente* 1295, *tent* : *fent* 1423 et probablement aussi *uurec* : *sec* 1571, *mes* : *les* 405, 701, car *les* doit avoir un *è* (*Dauer und Klang*, p. 28). *Prest* qui rime souvent avec *é* (*Rom. Stud.* III, 451), ne rime ici qu'avec *est* 725, 1139, 1745, 1765. Il n'arrive que trois fois que l'*è* rime avec lui-même, *uaisele* : *bele* 291, *oiseus* : *beus* 499, 517, *juvencel* : *bel* 1755.

Cet *è* doit être attribué aussi à *calengent* (: *prengent*) 1471; angl. *challenge* [1]).

La question de savoir si l'*e* = *a* latin a été un *è* ou un *é*, est extrêmement compliquée. J'avoue que M. Uhlemann, qui s'est fait le champion de la théorie selon laquelle cet *e* était souvent *è* (ou *ę*), a allégué des faits qui appuient bien sa théorie, surtout les rimes d'*Auban* telles que *tel* : *aignel*, *pautoner* : *fer*, *cruele* : *novele* (*Rom. Stud.* IV, 564). Il faut reconnaître encore que des rimes analogues se présentent, quoiqu'à titre d'exception, dans d'autres poèmes, et dans ceux mêmes qui sont traités ici. Mais d'autre part, la distinction que la plupart des auteurs anglo-normands de toutes les époques ont établie entre l' *e* = *a* latin et l'*è* de *novel* ou tout autre *è*, est trop persévérante et trop unanime pour ne pas balancer la théorie de M. Uhlemann. Du reste, autant que j'ai pu m'en assurer, les plus anciens auteurs anglais qui se soient servis d'un anglais mêlé de français, observent à la règle cette même distinction; en outre ils font rimer p. ex. *pere*, *clere* avec *here* (angl. mod. *here*), *frere* avec *dere (dear)* etc. [2]). Il n' y a en particulier aucune raison de dire, comme le fait M. Uhlemann, que les différentes périodes de l'anglo-normand se comportent de différentes manières à cet égard. Il n'a pas démontré que d'autres poèmes que la *Chronique* de Fantosme et la *Vie de St Auban* aient des rimes d'*e* (= *a*) : *è*, car les arguments qu'il a tirés des poèmes de *Chardri* et de la *Conquest of Ireland* ne sont pas péremptoires.

Pour ma part, je n'ose rien décider ici sur cette question, je la laisse en suspens, quitte à la reprendre une autre fois.

Le Brandan offre deux rimes remarquables à cet égard, savoir *sel* : *pel* 1403, *clair* : *air* 498, 1757. Le *pel* du vers 1404 est sans doute *pellis*, car il n'y a guère de

---

1) La rime *men* : *son* 749 est peut-être pour *men* : *soen*; voir *Rom. Stud.* I, 609; mais A porte *mien* : *sien*.

2) Voir *Pol. Poems and Songs* p. p. M. Wright I, 309, II, 140; I, 78, 79; et M. ten Brink dans l'*Anglia* I, 526 et s.

sens, si on veut l'expliquer comme *palus*. D'après M. ten Brink nous aurions ici une rime inadmissible d'*ē* : *ě*; mais son objection ne suffit pas pour écarter cette rime, puisque la même objection ne peut écarter d'autres rimes analogues et mieux assurées. Pour l'autre rime il faut accepter l'explication de M. ten Brink (*Dauer und Klang*, p. 37), selon laquelle *clair* est un substantif verbal formé à l'analogie d'*esclair* (: *air* v. 1020), car la diphthongue *ai* ne rime pas encore avec *è*. Ainsi il y a, tout au plus, une rime exceptionnelle d'*e* (= *a*) : *è* dans Brandan, la rime de *sel* : *pel*. Du reste, je dois ajouter que toutes les rimes de cette espèce que j'ai trouvées, ont un *l* ou un *r* après l'*e*, et il est possible que ces deux consonnes qui, à plus d'un égard, ont une position à part, aient exercé une influence spéciale sur la voyelle précédente.

Il reste encore à noter que l'*a* germanique a donné *e* dans *blef* (: *nef*) 263; de même dans d'autres textes, p. ex. *la Chron. de Ben. de Ste-More* 26077, 27474.

Si *e* + *m* et *n* a produit un son nasal, dans le dialecte anglo-normand, ce son n'a du moins pas été celui d'*a* + *m* et *n*, car *e* et *a* ne riment jamais dans cette position. La rime *ensample* : *ample* 37 n'infirme en rien la règle, puisque *exemplum* s'est rangé d'ordinaire parmi les mots en *a;* aussi ce mot est-il écrit avec un *a* dans Brandan, v. 37 et 82; voy. l'*Überl.*, p. 65 la note, et la *Reimpredigt*, p. 71.

e átone. J'ai déjà émis l'opinion que les vers du Brandan sont toujours corrects. D'autre part, on va voir que, pour ce qui tient à la grammaire, Beneeit est un bon Anglo-normand et qu'il introduit dans sa langue les particularités de son dialecte, p. ex. *o* : *ŭ*, le prédicatif invariable, etc. On doit donc s'en tenir à la grammaire, autant que cela est possible, pour expliquer les vers qui blessent l'oreille française, plutôt qu'à la versification.

Voici les vers qui sont rétablis par la suppression d'un *e post-tonique*: 586, 844, 862, 1768.

On ne saurait prouver par la rime que l'*e post-tonique* soit tombé dans le Brandan. Mais les mots se rencontrent aussi moins fréquemment à la rime qu'au corps du vers, et puis les rimes sont particulièrement soignées. La seule rime où l'on puisse présumer la chute d'un *e*, est au vers 311 où *(an) emblet* rime avec *semblet*. Bien que je n'aie pas trouvé d'autre exemple d'*en emble* (sauf dans Gaimar), je n'ose contester que cette expression n'ait été courante à côté d'*en enblee*, comme *a cele* à côté d'*a celee* (p. ex. Brandan 807). Aux vers 679 et suiv. où l'on s'attendrait à une rime *amasse* : **encassees*, le participe peut pourtant rester invariable; cf. l'article de M. Mussafia dans la *Zeitschr.* I, 104 et suiv.

Ainsi il paraît qu'on doit faire remonter jusqu'au Brandan le phénomène de la chute d'un *e post-tonique* même après une consonne, phénomène qui se présente souvent dans les époques postérieures, comme le montrent les recherches de M. Suchier (*Vie de St Auban*, p. 36 et suiv.).

Quant à l'*e protonique*, il a disparu des futurs de *faire* et *ester*. *Frai* etc. se trouve 1040, 1627, 874 (où C a oublié le VII d'AD), 877 (où A a une syllabe de trop avec l'orthographe *feres*), 551 et 879 (dans ces vers A gagne une syllabe en écrivant *feres*), et enfin 1560 (où A présente une lacune). Pour ce qui concerne les vers 367, 426, 1597, C y porte *frai*, mais A a d'autres leçons. *Ferat* se présente une fois, vers 920. *Estrai* etc. se trouve 588, 859, 1759 (où A a fait un mauvais changement); au v. 615, A et D se séparent de C, et au v. 618, A et D ont une variante, de sorte que la leçon de C ne prouve rien; l'exemple du vers 1068 n'apporte pas non plus de preuve véritable. Le *Psautier de Montebourg* connaît aussi ces formes (Meister, p. 72), expliquées par M. Koschwitz comme créées à l'analogie du futur d'*estre* (*Zeitschr.* II, 482). Le futur *truuerai* = *truvrai* 246, 412, 433, 584, 1766 n'est pas assuré, puisque le ms A porte d'autres leçons; mais on peut supposer que celles-ci ont été introduites à dessein pour éviter la forme

truvrai. Ensuite cet *e* est tombé dans *entrines* 684; les vers 443, 812, 1677 ne prouvent rien. La leçon d'AD au vers 854 écarte le *pelrin* de C (cf. *pelerin* 720, 917, 1097, 1666). Enfin l'*e* initial d'*estreit* est tombé dans C après *ci*, vers 859, mais le ms A porte une autre leçon (cf. l'orthographe de C *ne steot* 16, *que sculance* 177; mais *bois estout* 77, *mult estreits* 169 etc.).

Pour les mots où l'*e protonique* se rencontre avec une autre voyelle, voir sous *Diphthongues*.

i

Il n'est pas possible de décider, à l'aide des rimes, si l'*i* des terminaisons *arius*, *erius*, *orius*, *anius* etc. s'est joint à la voyelle précédente, car les mots en question ne riment qu'avec eux-mêmes. Seulement ils n'ont pas l'accent sur *i*, comme ils l'ont souvent dans l'anglo-normand plus récent; voir les exemples de Mall, *Computus*, p. 55, et d'Uhlemann, p. 567. Ainsi il faut lire, à cause du mètre, p. ex. *victórie* : *glórie* 1027, *refrigérie* : *misérie* (A 1414) 1461. Le *cumpainíe* du vers 890 présente une exception bien connue depuis le *Roland*. Toutefois il y a dans C une rime qui montre un exemple d'épenthèse, c'est *veire* : *maiterie* 1673, c'est-à-dire *veire* : *maiteire* ou peut-être *matieire;* cf. sous *ei*. AD portent d'autres leçons [1]). La rime *turniet* : *esturdiet* 1711 est difficile à expliquer et n'est peut-être pas authentique puisqu'elle manque au ms A.

o, u

L'*ó*, noté toujours par *u*, représente d'abord l'*ó* lat. populaire, qu'il provienne d'*ō* lat. libre ou d'*ŭ* lat., puis l'*ū* lat. En effet, on trouve *curs (cursus)* : *plurs* 609, *vus* : *sedeillus* 645, : *penus* 1335, *tur* : *aleur* 1671, tandis qu'il y a naturellement aussi beaucoup

[1]) Il y a d'autres rimes qui montrent que l'*i* d'un son mouillé s'est joint à la voyelle précédente, à savoir *desdeign* : *plein* 663 etc.; voir sous *ai ei, oi ui*.

de rimes où l'*ó* libre et l'*ó* entravé ne riment qu'avec eux-mêmes, comme *fraitur* : *litur* 697, *surs* : *curs* 1663. Cet *ó* se trouve aussi dans *pentecoste* (écrit avec *o*, : *custe*) 586, 862, 1311; cf. la *Rom.* X, p. 58, note 2; et, comme d'ordinaire, dans *turn* (: *suiurn*) 874; cf. Tobler dans les *Gött. Gel. Anz.* 1872, p. 887 et la *Rom.* X, 57 et note 1. Puis il y a les rimes *sumes* : *fumes* 519, *uns* : *cumpaignuns* 641, 1493, 1519, *truble* : *nuble* 1103, *sues* : *nues* 1209, *luurs* : *murs* 1679, *murs* : *flurs* 1699, qui montrent assez que, s'ils ne coïncidaient pas, les sons *ó* et *ū* s'étaient pourtant bien rapprochés l'un de l'autre. D'autres textes du douzième siècle ou plus récents offrent souvent des rimes analogues; cf. Gaimar; puis je trouve *vus* : *plus* (*Evrard* dans la *Biogr. Brit*), *nus* : *Jesus* (*Archiv f. d. n. Sprachen* LXIII, p. 71), *Criator* : *dur* (*Adam*, p. 10), *meur* : *miror* (ib., 62), *vertuz* : *tuz* (*Vie d'Edouard*, v. 31), *rancun* : *raisun* (211), *saur* : *tur* (726), : *sucur* (828), *dun(e)* : *commun(e)* (1637, 1889), : *lune* 2095, 3849; cf. *ib.* p. 9, 10 etc.

Cependant il y a un bien grand nombre de rimes où ces voyelles sont distinctes dans le Brandan comme dans d'autres poèmes, ce dont j'ai déjà donné une explication dans l'*Introduction*.

Le son commun, ou peu s'en faut, que devaient avoir ces rimes était sans doute celui d'*ó*. En effet, il n'a certainement pas été *ü*, car cela jure avec l'orthographe *o*, pas tout à fait inconnue du copiste de C (cf. *pentecoste*) ni d'autres, comme le copiste anglo-normand du ms C du *Roman de Troie* (*freidore* 187, *mesaventore* 16458, *securoe* 18711 etc.)[1]). Il est vrai qu'on voit quelquefois des rimes d'*u* et d'*i*, comme *issirent* : *jurent* (*Tristan* I, p. 120), *covine* : *une* (*ib.*) p. 179, *sentu* : *tenu* (*Tristan* III, p. 6), *remis* : *detenuz* (*Chanter m'estoit*, p. 127), *plus* : *reis* (*Vie d'Edouard* v. 582), *-urent* : *-irent* (dans *Hugues de Lincoln* d'après la *Vie de St Auban*,

---

[1]) Le moyen anglais paraît pourtant avoir connu le son *ü*; v. M. Ellis, *On early English Pronunciation* I, 298.

p. 6) etc. cf.; aussi plus bas, p. 104. Mais il ne faut pas inférer de cela que l'*u* ait pu être rapproché de l'*i* en anglo-normand. D'abord on doit remarquer que ces rimes se présentent surtout dans des terminaisons verbales qui ont facilement pu être confondues et substituées l'une à l'autre, puis on pourrait supposer que, pour le petit nombre des cas où *u* rime avec *i*, cela provient d'une influence du français du continent. Les auteurs anglo-normands savaient que les Français ne prononçaient pas cet *u* comme *ó*, et, peu habitués qu'ils étaient à l'entendre prononcer, ils ne pouvaient en saisir le son véritable, mais ils le confondaient avec l'*i*. C'est à peu près ce que font les Français de nos jours avec l'*ü* des Allemands ou des Suédois. Remarquons à l'appui de ces faits que les mêmes auteurs qui font rimer *u* : *i*, font rimer *u* : *ó*, p. ex. *Ju* : *pru* (*Hugues de Lincoln* p. 4), *fu* : *pru*, (p. 5), *aventure* : *Seignur*, (p. 10), *venu* : *u*, (p. 15), *pendu* : *u*, (p. 16). M. Vollmöller a voulu (*Brut de Munich*, p. XXVI) attribuer le son de l'*ü* à l'*ó* lat. à cause de quelques rimes *ó* : *ū*, mais à tort; voir les *Rom. Stud.* III, 167 etc. et la critique de M. Mussafia, *Zeitschr.* I, 408.

ò, écrit *o*, se trouve dans les mots qui ont en latin *ò* entravé et *au* et aussi dans quelques mots qui ont *ŏ* ou *ō* libre et *ŭ* entravé; cf. les rimes *los* : *dos* (*laudes* : *dorsum*) 79, *cors* : *tors* (*corpus* : *tauros*) 911, *os* (*os*) : *repos* 1557. Les mots en *ŏ*, *ō* et *u* étymologiques qui se rangent ici, sont, comme d'ordinaire, *glorie* : *storie* 53, : *apostorie* 1633, (: *victorie* 1028), *fors* (: *cors*) 218, 965, 1243 etc., *volent* (de *volare*) : *tolent* 1129, *vols* (: *cols*) 509, 1017, *gaiole* (: *fole*) 1413, *gorge*, (: *forge*) 1141, *gort* (*gurges*, : *port*) 167, 855; sur ces deux derniers mots voir la *Romania* X, 56 note 3; mais *gurz* (*gurdus*) : *iurs* 219. A ce groupe appartiennent probablement aussi *flotet* : *abootet* (étymologie?) 883, *boche* : *roche* 1213: *broches* : *roches* 1365. Sur *flotet* v. Lücking, *Die ält. franz. Mundarten*, p. 164, sur *roche* les *Rom. Stud.* III, 189 et suiv. (MM. Förster et Böhmer); *boche* est l'italien *bòzza*, et se trouve allégué comme

picard dans Diez, *Wb* 1^3, 79; *broche* appartient à la racine de l'italien *bròcco*, Diez, *Wb* 1^3, 87.

Le son des autres mots en *ŏ* lat. (excepté en *ŏcu*) ne peut être déterminé à l'aide des rimes du Brandan. Ils ne riment qu'entre eux, p. ex. *uoile* : *doile* 17, *bone* : *trone* 671, *mouent* : *trouent (tropare* d'après M. Paris, *Rom.* VII, 418) 1621, *cros* : *os (Rom.* X, 47, note 2) 635, *peot* : *steot* 15, *od ueoc* : *iloec* 181. Comme on le voit, l'orthographe est vacillante; elle montre *o*, *eo*, *oe*, et même *oi* dans *poit* 1386 (*poet* 1632, *pot* 1714; *poit* se trouve souvent dans le *Lapidaire de Marbod;* voir Paul Neumann [1]), p. 19).

Les mots monosyllabes en *ŏcu* comme *focus*, forment, avec quelques autres, une catégorie à part; voir sous *iu*.

Diphthongues.

Il y a des combinaisons de voyelles qui ne forment pas toujours des diphthongues, mais qui se divisent en deux syllabes particulières. Je vais indiquer les cas, où nos poèmes anglo-normands présentent quelque chose de remarquable à cet égard. Les voyelles qui en latin ont formé des syllabes distinctes, ne se fondeut en général pas, qu'elles aient été ou non séparées par une consonne. Ainsi p. ex. *reïne* 1, *uëue* 103, *recëue* 104, *söurs (securus)* 116, 359, *süurance* 121, *uiande* 184, 289, *dïables* 314, 342, *abëie* 671, *693, *nïent* 1476, 1636, *pöestëis* 1646, *diuisiuns* 1778, *auisiuns* 1779 etc. Cependant il y a les exceptions suivantes: *fe͡imes* 470, *o͡ussent* 655, *o͡ustes* 1117, (*mais üus* 1598), *so͡usum* 763, *o͡usum* 764, *po͡use* 1573, *po͡ust* 1652, *do͡ust* 1702.

---

[1]) *Über die älteste französische Version des dem Bischof Marbod zugeschriebenen Lapidarius.* Dissertation. Breslau. 1880.

ai ei

Ces diphthongues sont équivalentes devant la nasale; on peut s'en assurer par les rimes suivantes: *quarenteine* : *semaine* 133, *chaeines* : *semaines* 865, *funtaines* : *pleines* 997, 1585, *meindres* : *graindres* 1003. Leur son commun a dû être celui d'une diphthongue, puisque ni *ain* ni *ein* ne riment jamais avec une voyelle simple.

Hors de cette position, *ai* est toujours distingué d'*ei* dans le Brandan, distinction qui a été maintenue longtemps après. Mais déjà dans le Brandan *ai* rime une fois avec *e* (dans une syllabe fermée), ce que la diphthongue *ei* ne fait pas; cette rime est *termes* : *lermes* 891. Il en est de même dans Gaimar; Fantosme fait souvent rimer *ai* : *è*, mais bien rarement *ei* : *è;* des poèmes encore plus récents suivent les mêmes principes que Fantosme, comme les poèmes de *Chardri* (Koch, p. XXVII). Il résulte de cela que, sauf devant la nasale, *ai* s'est réduit à une monophthongue ou à *è* plus tôt qu'*ei*. Quand plus tard encore *ai* rime avec *ei*, c'est qu'ils sont *è* tous les deux.

La diphthongue *ei* est non seulement le produit d'*ē* *(oe)* et d'*ĭ* lat., mais aussi d'*ĕ* (= *ĭ*) entravé + l'*i* d'un son mouillé, cf. les rimes *feignent* (: *peinent)* 215, *esteint* (: *paint* = **pœnat)* 759, *desdeïgn* (: *plein; gn* font position) 235; *enseint* : *meint* 129 *(insignat* : **minat).* Il en est peut-être de même de *seigne* : **deigne* 663, quoique ces mots puissent être aussi des mots savants: **signe* : *digne;* cf *digne* : *roine* (*Rom. de la Manekine* 3595, 4289, 7077). Enfin **maiteire* (: *veire)* 1673 a un *ei* de provenance extraordinaire.

Il y a encore une rime remarquable qui contient un *ei,* à savoir *quiure* : *beiure* 1409, 1421. Ce *quiure* est le lat. *cupreum*, et M. Suchier l'a expliqué par la triphthongue *queivre* (*Zeitschr.* II, 290 [1]). Peut-être y a-t-il une autre triphthongue dans le Brandan si l'on admet que

---

[1]) Comparez aussi ce qu'a dit M. Förster dans les *Rom. Stud.* III, 180.

les *i* de *maiterie* ont été déplacés par le copiste et qu'il faut lire *matieire*.

ie

Cette diphthongue est dans le Brandan traitée comme en France: elle ne rime qu'avec elle-même. Elle se trouve aussi dans les conditions connues en France. Ainsi *rien* rime avec *bien* 411, **remuiers* : *entiers* 599, *quiez* : *graciez* 565, etc. La rime *clarte* : *entaile* 275 ne se trouve pas dans les autres manuscrits et ne prouve donc rien contre ce qui vient d'être dit.

iu

C'est là la notation ordinaire du copiste pour la formule lat. *ŏcu* dans *focus*, *locus*, et dans *fius (feodum)*, *pius*, *cius (cæcus)*, *judius*, *siu (*seque)*. Tous ces mots riment souvent, mais seulement avec eux-mêmes, p. ex. **lius* : *pius* 35, *liu* : *siu* 431; voir les rimes 91, 269, 721, 727, 1285, 1323, 1391, 1437, 1515, 1599, 1809. Il est donc probable que du temps de Beneeit ces mots n'ont eu d'autre son que celui d'*iu*.

oi ui

Les rimes distinguent *òi* (écrit ainsi) = *au* + *i* lat. et *ói* (écrit *ui*) = *ō ŏ ū ŭ* + *i* lat. Les rimes de la première catégorie sont *poi* : *oi* 1325, : *soi* 1543, *goie* : *poie* 1767. A celles-ci appartiennent *poi (potui* [1]*)* : *uoi* 859, et *bois* qui rime avec *cois* 1541; cf. *boche* du même radical rimant avec *roche* 1213, et p. ex. *bos* : *esclos* (*Brut. de Munich* 803, Jub. *Jongleurs*, p. 109). Les rimes de la seconde catégorie sont nombreuses; quelques exemples suffiront: *annuit* : *nuit (w* : *o* d'après M. Havet, *Rom.* III, 321 et suiv.), *pui (puteus)* : *cestui (w* : *ü)* 171, *ennui* : *lui (o* : *ü)* 339.

Il faut encore compter parmi les mots qui ont *ui*, ceux qui ont eu étymologiquement *ọ* ou *u* + l'*i* d'un

[1]) Voir ce qu'a dit sur *poi* M. Suchier dans la *Zeitschr.* II, p. 266. Quant à la terminaison *ŏria*, je n'ose la ranger ici contre l'orthographe habituelle anglo-normande; elle doit contenir un *ò* + *ry* ou *ŕ*; cf. les *Rom. Stud.* III, 180.

son mouillé, comme *busuinz* : *luinz* 241, 1629, *luin* : *gruign* 165 : cf. sous *ai ei.*

ou

Cette orthographe est employée par les copistes d'AD pour les troisièmes personnes du sing. en *au* + *u*, *ŏ* + *u*, *pout* : *tout* (*tacuit*) 1261, *displout* : *out* 277, *sout* : *out* 335, : *plout* 1499, *portout* : *out* 1135, : *pout* (*pavit*) 1565. Pour les rimes de C *estout* : *pout* 179, 245, : *comout* 1047 les autres manuscrits portent les formes du présent en *uet.* Ce n'est que l'orthographe uniforme de C qui peut montrer que cet *ou* est une diphthongue (*òu*)[1]. Le même son est sans doute représenté dans *noes* : *podes* 937 et *goes* : *poes* 1009. On comprend bien pourquoi l'*u* est omis ici devant l'*e*.

Consonnes.

l n r

Naturellement il n'y a dans le Brandan aucune rime qui présente un exemple de la vocalisation de l'*l*, mais il n'y en a aucune non plus qui puisse prouver que l'*l* se soit maintenu devant une consonne.

L'*l̂* et l'*ñ* sont souvent confondus avec l'*l* et l'*n*. M. Horning croit que ce n'est qu'après *i* (*Rom. Stud.* IV, 629 et suiv.), et cela peut être appliqué au Brandan aussi, mais dans Gaimar il se présente d'autres exemples, qui prouvent que l'on ne peut mettre cette confusion en rapport avec l'*i* précédent.

Dans le Brandan, on voit rimer *peril* : *seril* 1303, : *costil* 429, (*costil*, = **costile*, se trouve p. ex. dans le *Psautier de Monteb.* 911, et *Chron. des Ducs de Norm.* 28497), : *mil* 1465, *eissil* : *uil* (*vilis*) 29, : *cil* 559, **ille* : **eisille* 93[2]), *soleil* : *fedeil* 579, : *peil* 1755, *seigne* : *meine* 713,

[1]) Le son *òu* se trouve aussi dans *comout* : *estout* 1047, mais cette rime n'appartient pas à l'original qui a dû avoir le présent à cet endroit (= AD). Cf. au sujet de *comòut* la *Zeitschr.* II, 262.

[2]) On ne peut expliquer autrement l'expression des mss; cf.

1113, 1525, etc. Les exemples sont trop nombreux pour qu'on puisse les regarder comme provenant d'une licence. Il faut donc constater pour l'extrême ouest aussi ce phénomène que l'on a été porté à regarder comme appartenant à l'est; voir M. Neumann, *Laut-und Flexionslehre*, p. 48. M. Payne, qui, dans les *Transactions of the Philological Society* 1868—69, p. 411, a émis l'opinion que les *l̂* et les *ñ* ont disparu de l'anglo-normand (son »*Norman*»), voudrait peut-être voir dans les rimes précitées un appui de sa théorie. Mais cette théorie est mal fondée et jure avec les rimes et surtout avec l'orthographe de l'anglo-normand de toutes les époques. Ainsi on trouve encore dans les *Tenures* de Littleton (éd. de 1588) *voile, voilent, baille, leigne (l'aîné), seignior* etc. partout. Et il faut même admettre, d'après ce qu'allègue M. Ellis, [1]) que ces sons mouillés se sont introduits dans le moyen anglais. Si on lit *iuvenilz* : *perilz* 407, *trauailz* : *calz* 1173, *desdeign* : *plein* 663, ces rimes ne prouvent rien, puisqu'elles ne contiennent pas de son mouillé; voir la *Romania* III, 285, les *Rom. Stud.* IV, 278 et la *Zeitschrift* II, 167. Selon toute probabilité, il en est de même de *esteint* : *paint* (: **poenet*) 759; cf. les *Rom. Stud.* IV, 631.

l est pour *r* dans *seril* (: *peril*) 1303, *r* pour *l* *apostorie* (: *glorie*) 1633.

L'*n* n'est apparemment pas tombé après *r*, car les mots tels que *turn* ne riment qu'entre eux.

S Z

L'*s* ne rime jamais avec le *z*, et cette dernière consonne se présente toujours au radical et à la flexion dans les conditions connues, et toujours avec la même valeur;

Gröber dans la *Zeitschr.* III, 134. Que *c* puisse être dans C à la place de l'*s*, c'est ce qui est prouvé par le *Ci* (= *Si*) *v.* 1753.

[1]) *On early English Promunication*, I, 308 et suiv.

comparez *peiz (picem)* : *ueiz* 1371, *anz* : *sufflanz* 1377, **iurz* : *gurz* 219.

L'*s* est muet devant *l* dans **ille* : *eissille* 93,

h

Il est aspiré dans *helte* 1709, *halte* 493, *haltece* 1188, mais il admet l'élision dans *alcur* 279 (= *altiorem*); cf. *lalceur* B, *laucor* A.

d t th

La dentale isolée en latin entre deux voyelles peut tomber; preuves en soient des rimes telles que *ueuthes*: *nues* 213, 493, *prairie*:*flurie* 1783, *sei (se)* : *fai* (=*fides*) 297, *tei* : *sei* (= *sitis*) 1601, *cunrei* : *mei* 459, *cestui* : *pui* (= *puteus*) 171, *la* : *ua* 423. Comme d'ordinaire, le mot germanique *dehaite* (et de même *hait*) maintient son *t*; car il rime avec *suffraite* 1761 (*fait* : *hait* 667). Toutefois les rimes que je viens de citer sont des exceptions auprès du grand nombre de rimes où il y a deux mots qui ont, selon leur étymologie, un *t*, comme aux v. 13, 573 etc. Si l'on compare l'orthographe qui maintient (dans BCD) en général le *t*, on arrive à la même conclusion, savoir que la dentale est en train de disparaître, quand elle a été isolée entre deux voyelles en latin.

Les mots savants gardent naturellement le *t* : *habit* : *dit* 655, *merite* : *quite* 1435, *hermites* : *quites* 1537. La rime *ermite* : *uitte* 75, nous offre un exemple de la persistance de ce *t* même dans des mots populaires.

Puis la terminaison *et atone* se présente 18 fois rimant avec *e*, savoir aux vers 86, 94, 161, 222, 226, 254, 439, 444, 496, 619, 902, 907, 983, 988, 1147, 1420, 1683, 1761. Cela prouve que le *t* n'y était pas tout à fait fixe; cependant comme il ne tombe jamais au corps du vers [1]) — à en juger par la métrique

[1]) M. Suchier a voulu voir un exemple d'*e* pour *et* au corps du vers 1512 (cité comme 1511 dans la *Reimpredigt*, p. XXXIX).

—, il paraît que l'auteur l'a gardé autant que possible. Au corps du vers, cette terminaison se trouve 10 fois devant une voyelle, savoir aux vers 151, 198, 267, 357, 616, 956, 1077, 1510, 1520, 1773. Dans tous ces cas, *e(t)* compte pour une syllabe. Il est vrai qu'aux vers 198, 267, 357, 616, 956, 1077 cet *et* termine le premier hémistiche, et d'après ma théorie sur l'hiatus dans le Brandan, ces cas ne prouveraient pas la persistance du *t*. Mais les autres vers, y compris le second hémistiche du vers 1077, en sont des preuves suffisantes.

Les autres mots qui ont une dentale finale ou appuyée d'une autre consonne en latin, la maintiennent, car ils ne riment jamais qu'entre eux; cf. *tuit* : *fuit (fugit)* 463, : *duit* 265, 311, 691, *dit (dicit)* : *delit* 1773, *cunduite* : *fuite* 1161, etc. Comme à l'ordinaire, *fut* s'assimile aux mots de la première classe dont la dentale tombe sans jouer d'autre rôle que dans l'orthographe étymologique, p. ex. *fud* : *curud* 97, 437.

L'Estorie de Gaimar.

Voyelles.

a

L'*á* lat. libre se maintient dans *mal(e)* (: *Cedwale*) 1515, 1522, (: *estal* 3129), *atre* (: *combatre*) 3020. La terminaison *alis* des adjectifs ne rime qu'avec elle-même) Cet *a* s'est maintenu dans *ancian* (: *an*) 1682, 1786; mais *ancien* : *mien* 4319 etc.; voir sous *ie*.

ẹ

e tonique. On voit se répéter dans Gaimar les faits qui ont été constatés dans le Brandan. L'*e* = l'*ĭ* lat. entravé rime avec *è* : *regne* : *batesme* 957, : **segne* 1379, *evesque* : *Westsexe* 1395, 1573, *Argentele* : *bele* 531, : *ruele** 541 (*Argentille*

Mais je préfère à la leçon de C (= D) celle d'A (v. 1449) : *ainsque troue nule rien ait* = *avant qu'il n'ait rien trouvé.*

: *fille* 65, 83), et peut-être *fel* : *conseil* 517 [1]), *Oschetel* : *conseil* 3071; puis *dent* : *fent* 211, **mens* : *tens* 1811, *gent* : *Flemeng* 5159, *ensemble* : *quaresme* 1278, : *regne* 1972. On pourrait rapprocher de ces rimes *Defurel* (= *Devrill*) : *dancel* 1919.

Il y a des rimes où l'*e* de l'*a* latin rime avec un *è*, à savoir *raitels* : *chevels (capitalis)* 2287, *Robert* : *pert* (= *paret* = »s'est distingué») 5039 [2]). On peut comparer la rime *Orgar* : *loer* 3639, où il y a peut-être une rime d'*a* : *è*. La rime *pels (palos)* : *tonels* 777 est du fait d'un copiste; lisez *pels* : *tinels* d'après B(C).

è se trouve aussi dans *Daniel* (: *bel*) 1577, *portices* (: *pres*) 1758.

e + *nasal* ne rime pas avec *a* + *nasal*. Ce n'est que par une exception bien connue que *tens* rime avec *a* (2463), aussi bien qu'avec *e* (2155, 2301, 3277).

e atone. Il y a quelques rimes qui prouvent que l'auteur a négligé l'*e post-tonique*, à savoir les rimes des vers 89, 941, 965, 2055, 3416. Ces rimes contiennent des adjectifs ou des participes qui sont prédicatifs après *être*, et bien que la flexion avec *s* ne soit pas de rigueur pour les prédicatifs dans Gaimar, je ne crois pas que l'on puisse appliquer cette invariabilité à l'*e* du féminin. D'autre part, je ne compte pas les cas où le participe reste invariable après l'auxiliaire *avoir*, comme aux vers 1773, 2869, 3208, voir ce que M. Mussafia a constaté dans le *Roland* (*Zeitschr*. IV, 104 et suiv.) Dans *victur* (: *seignur*, : *honur*) 3040, 3198, il y a eu sans doute une confusion de suffixe. La rime *empier (imperium)* : *mer* 3255 est difficile à expliquer; peut-être représente-t-elle une forme

---

[1]) D'après M. Suchier *conseil* est *consel*; voir le *Literaturblatt* 1881, n° 2, à propos de Zingerle, *Raoul de Houdenc*.

[2]) Si *marinels* rime avec *haspels* 5485, c'est que *marinel* est un dérivé de *marin* et non = *marinalis*; cf. la *Chronique des Ducs de Norm*. 41053, *Trist* I, p. 224.

savante *emper;* cf. le *Rol. d'Oxford,* v. 3994 (corrigée par l'assonance); ou bien une forme *empier(e)* à l'analogie d'*entier* etc.; et en effet, Gaimar connaît la forme *entier* (: *cher* 1297). Une troisième forme *empere* (voir M. Förster dans la *Zeitschr.* I, 561) peut aussi être alléguée. Les deux dernières explications impliquent la chute d'un *e atone* après une consonne. On remarquera, de même que dans la Brandan, la rime *en emble* : *ale* 3097 (à comparer avec *en *celee* 1259, écrit ainsi, mais mesuré comme *en cele?*). Les cas où l'on peut supposer que Gaimar a supprimé un *e post-tonique* dans le corps du vers, sont comptés dans le chapitre de la *Versification* pour les vers 1001—2000. Leur nombre total dans tout le poème de Gaimar monte, sauf erreur, à environ quatre-vingts. Quant à l'*e protonique* il paraît que Gaimar lui attribue à la règle la valeur d'une voyelle. Il compte p. ex. *ferum* etc. 471, 709, 4613, 4779, 4906, 4966 pour deux syllabes, *feimes* 441 pour trois, *aparceust* 163 pour quatre, *eust* 164 pour deux, *jugleur* 166 pour trois, *seur* 3741 pour deux, *abeie* 1670 pour quatre, etc. presque partout. Ce n'est que dans *freit* 288, *veue* 1447, *eussez* 2671, *aseur* 3644 *leoparz* 5270 et peut-être *abeies* 3923 qu'il paraît avoir supprimé l'*e protonique* [1]). C'est pourquoi je ne me permets pas de supprimer l'*e protonique* p. ex. de *feels* 1441, ni d'*aleverai* 4821.

i

L'Estorie se comporte de même que le Brandan à l'égard des terminaisons *arius, orius* etc. Les mots qui se terminent de cette manière riment avec eux-mêmes, p. ex. 413, 757, 1387, 4333, à la seule exception de *vie* : *estorie* 2927. On vient de voir que, au lieu d'un *i* pour *iei,* Gaimar a *ie* dans *entier* (: *cher*) 1297; mais le plus souvent

---

[1]) Il y a quelques vers où *realme* paraît être de deux syllabes: 77, 360; mais ces leçons d'A doivent être échangées contre celles de BD.

il a *i*, p. ex. 1263, 4907. L'*y* anglais, souvent écrit *y*, équivaut à l'*i*, p. ex. *Grimesby* : *ci* 307, : *ami* 329. L'*e* anglais de *-eri* devient aussi *i* : *dire* : *Schaftesbire* 3591, *Cantorbire* : *ire* 4083.

o u

L'ó, écrit d'ordinaire *u*, a les mêmes sources que dans le Brandan. Voici les rimes où l'*ó* lat. libre et l'*ó* lat. entravé se rencontrent : *amur* : *sorur* 57 (sur *amur* voir la *Rom.* X, 44), *jur* : *seignur* 319, 3213, : *major* 1371, 5151, : *ancessur* 1951, : *colur* 1997, : *victur* 2973, : *honur* 3925, : *meillur* 4865, : *surdeur* 5335, *sujur* : *honur* 479, : *pour* 549, : *folur* 2777, *traitur* : *tur* 4465. Il n'y a que deux rimes d'*ó* : *ū*, à savoir *plus* : *vertuus* 1935, *un* : *Incarnation* 1397 (*une* : *corune* BD 1575). Le mot latin *pallium*, écrit *pallion*, rime avec *baron* 1047. Dans la plupart des cas, l'*ū* lat. est séparé de l'*ó* (cf. p. ex. *feruz* : *vencuz* 741, *tenuz* : *venuz* 747, etc.). La forme latine *Theodorus* rime, comme ailleurs, avec *plus* 1545. Le nom germanique *Cnuth* rime aussi avec *venut* 4297.

Quant à l'*ò* lat. entravé, il rime souvent avec lui-même, p. ex. *mort* : *tort* 526, : *fort* 1723 etc. Ce doit être par un hasard que l'*ò* = *au* ne rime qu'avec lui-même p. ex. aux vers suivants: *ros* : *repos* 4049. *los* : *repos* 4133. Un *ò* se trouve aussi dans *flote* (: *cote* 2569).

Parmi les mots en *ŏ* libre latin il y en a très peu qui paraissent à la rime. Outre les mots en *ŏ* + *nasale* qui riment avec *ó* + *nasale*, p. ex. *hom* : *non* 1463, 2597 etc., il n'y a que *cros* qui rime avec *repos* 2833, et *avoc* qui rime avec *Haveloc* 359, 2085. A en juger par les trois rimes des vers 2833, 359, 2085, les seules où l'on trouve un *ŏ* libre lat., non suivi d'une nasale, on dirait que cet *ŏ* s'est assimilé à l'*ò* entravé ou à l'*ò* d'*au*. Sur la rime *fillol* : *suthsexol* 1367 je n'ose rien affirmer, parce que j'ignore absolument comment Gaimar a formé *suthsexol*.

Diphthongues.

On vient de voir, à propos de l'*e atone*, que cette voyelle maintient d'ordinaire sa valeur syllabique dans Gaimar quand elle précède une autre voyelle. Les autres voyelles se comportent de même. Ainsi Gaimar écrit **traïson* 515, *pŏust* 856, *Crestïente* 958, (et *dreit b.*), 1029 etc., sans doute aussi *traïtre* 517 (et non pas *traitres*); mais d'après la plupart des manuscrits *treisun* 4237. Toutefois il arrive assez souvent, quand un *i* précède une autre voyelle, qu'il se joint à elle de façon à former une diphthongue. La terminaison *ion* est tantôt de deux syllabes, tantôt diphthongue. Elle est de deux syllabes aux vers 290, 808, 1000 (1024), 1040, (1047), 1052, 1060 *(A fet sa benëicïon)*, 1286, 1341, 1382, 1398, 1564, 2379, 2701, 2984, 3132, 3628, 3924, 4302, 4678, 5157, 5158. Elle est diphthongue aux vers 247, 261, 1468, 1618, 1810, 4737. Quant aux vers 808, 2701, 5158, je les lis comme ils sont écrits; voir plus bas, p. 100. *Nient* est ici comme ailleurs de deux syllabes ou diphthongue; de deux syllabes aux vers 1439, 2684, 3744, 4019, 4429, 4646, 4979; diphthongue 298, 682, 1309, 4716 (BD). Il paraît que la diphthongue a pu entrer même dans la combinaison latine *ia*; du moins le mètre la veut dans *astronomien* 2852 (BD), et *devia* 1725, 1743, 2326, tandis que Gaimar compte ce mot pour trois syllabes aux vers 1953, 2555, 3056; le vers 3988 ne prouve rien. Enfin **fuissium* ne compte que pour deux syllabes v. 4342, 4343 de même que **eussiez* 2611.

ai ei

Devant la nasale il n'existe naturellement pas de distinction; cf. p. ex. les rimes 766, 3007, 4033. De la rime *Merceine* : *paine* 3393 pour *Mercenne* : *peine* on ne peut tirer aucune conclusion, puisque Gaimar traite les noms propres anglais avec beaucoup de liberté (*Mercenne* : *femme* au vers 2507, voir p. 54). Quant aux rimes *tens* : *Westsexiens* etc., voir sous *ie*. Dans les autres cas

ai et *ei* sont à la règle distincts. Pour *peis (pax)* : *reis* du ms A au vers 1441, voir les variantes; pour la rime *leise* : *aise* 3419 je n'ai pas d'explication; *leise* appartient-il à *lai* = *lacus* (*Chev. as II esp.* 6302)? Dans *drinchail* : *summeil* 3811, il y a un *ai* étymologique qui rime avec un *ei*, car *drinchail* équivaut à *drink* + *hâl; manaie* : *Bardeneie* 2107 est une rime analogue. Toutefois, comme ces deux rimes contiennent des mots étrangers, il vaudra mieux suspendre son jugement. J'en ferai autant pour la rime *oscis* : *Merceneis* 1921, parce qu'il est probable que le vers 1922 a porté *marchis* dans l'original (= B).

ei pour *(iei =) i* se trouve dans *marceis* (: *Daneis*) 4504, forme demi-savante.

ie

Parmi le grand nombre de rimes en *ie*, il n'y en a que très peu qui admettent un *e*. Ce sont les rimes *damager* : *nafrer* 693, *aler* : *desrainer* 4837, *tens* : *parens* 3397 [1]) et sans doute aussi *buchez* : *cerclez* 4883, 4891; de même dans la dernière partie de l'Estorie *chevaler* : *aler* 5651, *dosnaier* : *gaber* 6511 (sur la terminaison *ianus* voir plus bas). Les rimes *entrebaiserent* : *erent* 4359, *apariller* : *demorer* 4729 ne font en réalité pas exception, puisque *erent,* bien que ce soit l'imparfait ici, peut avoir *ie,* d'après son étymologie, et que *demorer* représente le substantif verbal *demorier.* La rime *exule* : *arceveske* 1767 est régulière, cf. *Rom.* III, 392 (du reste BD portent : *exilie*). Pour *mer* : *empier* 3255, voir plus haut. Avec *ie* ou *e* rime *regne* (= *regnatum*); : *e* p. ex. 71, 171, 1053, 1603 etc., : *ie* 871, 1107, 2017 etc., (*regner* : *alier* 4283, : *disturber* 4681). Il en est de même de quelques mots en *ianus* (ou *ganus*) lat. Cette terminaison a dû donner *iain* = *iiain* où la triphthongue

---

[1]) M. Kupferschmidt cite à tort *muller* : *resuner* 361, car on a ici affaire à *(a)raisnier*.

iain s'est réduite en *ien* de sorte que ces mots peuvent figurer à la rime avec *bien* etc. Il y a les rimes *astronomien* : *bien* 1435, 2851, 5147, *ancien* : *mien* 4319. D'autre part, cet *ien* rime aussi avec *en* dans *tens* : *Westsexiens* 1759, : *paens* 3397. M. Mussafia a expliqué autrement les rimes de cette dernière espèce dans la *Zeitschr.* I, 404 (cf. note 4); mais cette explication ne prend pas en considération les rimes de la première sorte [1]).

En somme, Gaimar traite en général la diphthongue *ie* comme les Français du continent et comme Beneeit; mais on peut entrevoir chez lui la tendance à la réduire en *e*.

iu

Des mots en *iu* qui se trouvaient dans Brandan, ce n'est que *liu* (: *Deu*) 1409, *feu* 4321 (: *Deu*), *fie* (: *chascie*) 1352 qui se présentent dans Gaimar; et de là on ne saurait tirer aucune conclusion, si ce n'est peut-être que *iu* ne marque pas une étape postérieure à celle d'*ieu* (cf. *Zeitschr.* I, 409, note 3).

oi, ui

Gaimar paraît distinguer ces diphthongues comme l'auteur du Brandan; cf. *nuit*: *deduit* 191, *lui*: *qui (cogito)* 355, 2215, : *ennui* 2241, : *refui* 2889, etc. La diphthongue *oi* ne se présente pas à la rime, si ce n'est dans le mystique passage 6527 et suiv. *joie* : *Troie*.

ui peut aussi être dans l'Estorie une diphthongue croissante. Cela est prouvé par les rimes *midi* : *qui* 1645, *transit* : *quid* 2205, 5137, *corvi* : *lui* 2767, rimes qui ne permettent pas l'explication proposée par M. Förster pour d'autres rimes d'*ui* : *i*. Déjà Philippe de Thaun connaît cette valeur d'*ui*; voir Mall, p. 63.

ou

Il n'y a rien à ajouter, au sujet de cette diphthongue, à ce qu'on a vu dans le Brandan; cf. les rimes *plout*

[1]) Cf. aussi M. ten Brink, *Anglia* I, 548.

: *pensout* 2621, : *guereiout* 3439, *sout* : *out* 2819, 2985, *out* : *pout* 2875 etc.

Consonnes.

l n r

A en juger par la seule rime: *enchascout* : *volt* 2003 A, la vocalisation de l'*l* n'a pas été inconnue à Gaimar.

Il y a dans l'Estorie la même confusion de *l̂* et *l*, de *ñ* et *n* que dans le Brandan; preuves en soient les rimes suivantes; *gopil* : *il* 281 (*gopillz* : *perilz* 203), *fel* : *conseil* 517 *exil* : *gentil* 2135, **Oschetel* : *conseil* 3071, *conseil* : *feail* 3183, *Averil* : *exil* 3247, *apostoille* : *escole* 3349; **regne* : *Mercenne* 1211, 2351, *Meredune* : *Sesoigne* 3011.

l et *r* se substituent l'un à l'autre. On trouve à la rime *contraire* : *bataille* 413, *775, 1345, 1802, *apostorie* : *Gregorie* 959, 2061, : *Teodorie* 1387, : *glorie* 3327, (*navire* : *concire* 2369).

n est tombé après *r* à la fin des mots, ce qui résulte de nombreuses rimes telles que *jur* : *seignur* 319, 3213, *sujur* : *honur* 479, *Iwar* : *char* 2931.

L'*m* final des noms propres anglais équivaut à *n*, *ban* : *Fuleham* 3253.

r est souvent muet quand il est combiné avec d'autres consonnes, surtout *st* : *estre* : *feste* 269, 3935, : *teste* 2755, et d'autres rimes pareilles 805, 827, 2233, 2527, *entrent* : *dementent* 3267.

Une liquide est tombée devant *m* dans *alme* (: *dame*) 3457.

s z

Le *z*, qui continue à être mis pour *s*, là où il y a eu un *t* étymologique ou dans les autres cas voulus par les anciennes règles, ne se distingue pas d'*s*. Il y a beaucoup de rimes *z* : *s*, à savoir *purpens* : *denz* 181, **Hors* : *morz* 847, *feiz* : *reis* 923, *descunfiz* : *oscis* 977, *oscis* : *ensepeliz* 1181, : *transis* 1787, *anz* : *ancians* 1785, *tens* :

**reparanz* 2463, **nes (naves)* : *levez* 2577, : *alez* 2585, : *arivez* 5247, *Daneis* : *escheiz* (?) 2509, *tutdis* : *resortiz* 2969, *parz* : *Iwars* 3065, *fiz* : *dis (decem)* 4993.

A en juger par la rime *combatist* : **guenchit* 4193, où *combatist* doit être l'imp. du subjonctif et *guenchit* le défini, l'*s* a pu être muet devant *t* [1]).

d t th

La dentale qui en latin était isolée entre deux voyelles tombe souvent dans l'Estorie comme dans le Brandan, p. ex. dans les rimes *amie* : *espontie* 257 : *envie* 537, *lui* : *qui* 355, *di* : *choisi* (pcp.) 1299, *conrei* : *mei* 4473; de même dans *fu* (: *Jesu*) 1341, (: *Adeldru*) 1407. On y rencontre pourtant la rime *Hude* : *adjute* 2499 qui prouve que ce *t* n'est pas encore tombé dans un oubli total. Mais, à tout prendre, la suppression de la dentale a fait un pas en avant dans Gaimar. On vient de voir que dans la flexion nominale, ces consonnes ne se font pas toujours sentir quand elles sont finales, puisque *oscis* rime avec *ensepeliz* etc. Puis la terminaison atone *et* laisse tomber son *t* non seulement à la rime, mais aussi au corps du vers; à la rime dans les cas suivants : *vitaille* : *faille* 487 *defie* : *amie* 763, *frere* : *ere* 1756, *merveille* : *conseille* 3609, **enmeine* : *Estreine* 4475, *amere* : *ere* 4693, **entendue* : *remue* 4927, *remebre* : *septembre* 5221, *lance* : *avance* 5283; et dans le corps des vers 385, 1720, 3611, 3826. D'autre part, il faut remarquer que la dentale est maintenue dans cette terminaison aux vers 799 (B), 3867, 4976, et peut-être au vers 4990. Ce doit être par un pur hasard que deux formes verbales en *et* ne riment jamais ensemble, et il ne se présente pas d'autres mots en *et* atone. Le fait que ces formes verbales riment exclusivement en *e* n'offre donc rien d'étonnant.

Quant aux autres mots qui ont une dentale finale ou appuyée sur une autre consonne en latin, ils ne sont pas

[1]) On se convaincra sans peine que les exemples cités par M. Kupferschmidt, l. c. p. 418, sont fautifs.

toujours distingués dans l'Estorie des mots de la classe précédente. On rencontre souvent dans ce poème des rimes telles que *cri* : *eveilli* (déf.) 237, *choisid* (pcp.) : *haid* (déf.) 561, **descunfit* : **saisit* (pcp.) 1001 etc. Donc ces deux classes de mots se sont rapprochées l'une de l'autre. Si la distinction que font le *Brandan* et le *Comput* (v. *Reimpredigt*, p. XX) entre ces classes, signifie quelque chose, ce dont je suis convaincu, la confusion que l'on trouve plus tard dans Gaimar doit nécessairement impliquer que les dentales »fixes» se sont assimilées, en partie du moins, aux dentales »vagues». Une assimilation en sens inverse serait contraire aux lois générales du français, et elle est d'autant plus invraisemblable qu'on trouve les rimes *Bosentebiri* : *toli* 1357, *transi* (déf.) : *Beverli* 1689, : *Tosti* 5061. Enfin les autres poèmes anglo-normands, même ceux que M. Suchier place dans sa première période, ont souvent des rimes pareilles. Dans le *Lai d'Havelok* il y a p. ex. *demanda* : *ja* 305, *di* : *fini* (déf.) 353, *li* (pron.) : *dormi* 383, *endormi* : *ami* 397, *respondi* : *di* 811, *dela* : *herica* 1065; dans le *Lai du Corn respoundi* : *ausi* 125, *troua* : *la* (pron.) 583 etc. Donc entre les deux classes de dentales que j'ai adoptées de M. Suchier, une confusion s'est opérée dans ce sens que la seconde qui contient les *t* fixes s'est assimilée à la première. Mais si l'on examine de près les cas qui en sont les preuves, on verra que, tandis qu'il y a 25 rimes (237, 561, 1013 etc.) où un *t* final rime avec un *t* médial en latin, et qu'il y a trois rimes où un *it* final rime avec un *i*, il n'y en a qu'une seule dans l'Estorie, (v. 1001), et pas une dans les autres poèmes précités où un *t* appuyé (*ct*, *pt* etc.) rime avec un *t* isolé médial. Jamais une forme en *it* (= *ict*) ne rime avec un mot en *i*. Or la rime isolée de **descunfit* : *saisit* 1001 est écrite avec *z* à la fin des mots, et il se peut même que l'auteur ait eu ce *z*, qui cependant n'a le droit de figurer dans aucun de ces deux mots. Dans ce cas, cette rime serait aussi annulée et mise au niveau des rimes telles

que *desounfiz* : *oscis*, **Hors* : *morz* etc. Quant aux autres vingt-huit rimes où les deux classes sont confondues, il faut considérer que les formes verbales en *it* et en *at* des modes définis riment très souvent avec elles-mêmes, ce qui prouve que le *t* de ces formes était plutôt maintenu que supprimé. En effet on trouve dans l'Estorie 60 rimes où il n'y a que des verbes en *it*, et 170 rimes contenant des verbes en *at* dans l'Estorie. Les résultats que M. Mall a obtenus pour les poèmes de *Philippe*, donnent de l'appui à ce qu'on vient de lire; voir le *Comp.*, p. 83 et suiv.

En résumé, la dentale qui en latin était isolée entre deux voyelles, la dentale du mot *fu(d)* et celle des formes verbales en *et atone* peuvent tomber (= Brandan) ou tombent peut-être à la règle; la dentale qui a été finale en latin peut tomber (degré plus avancé que celui du Brandan); la dentale qui a été appuyée par *c*, *p*, *t* ne tombe guère (= Brandan).

Si l'on compare ces conclusions à l'orthographe des manuscrits, on les y trouvera en général corroborées conformément aux observations de M. Suchier.

Après une autre consonne, le *d* anglais équivaut à *t*, de même que le *d* latin. *Hoiland* et *tenant* (75), *sunt* et *Eadmund* (2897), *mort* et *Nort* (1237), *Kenehert* et *apert* (2047), *Harold* et *volt* (4797) etc. riment partout.

Le *t* additionnel du *tirant*, qui se trouve p. ex. aux vers 937, 2207, 3015, n'est pas inconnu du français du continent, voir p. ex. *Huon de Bordeaux* 5659, et l'exemple de Littré pris dans *Roncevaux*, p. 152. Un *t* pareil se présente dans *Cuherant* (: *grant*) 614, (: *devant*) 792.

c g

Le *c* est tombé une fois après *n* **idon* (écrit ainsi dans D) : *non* 939; *dum* se trouve quelquefois au lieu de *dunt;* voir p. ex. *Burguy* et Suchier, *Reim-*

predigt, p. 66. Comme *dunt* a dû se confondre avec *dunc* (cf. Burguy II, 285), on peut supposer que *dun* a été mis aussi pour *dunc*; autrement M. Lücking (*Frz. Mundarten*, p. 122). Les rimes *Edeling: retint* 1797, *vinc: vint* 4757 ont déjà été notées comme irrégulières [1]). Quant à *Flemeng: gent* 5195, M. Darmesteter a montré que *Flamingus* a passé dans la forme *Flament* comme *Loherent, Floovent;* voir *de Floovante*, p. 108.

Je n'ai pas d'explication pour la rime *feblesce : tecche* 2667, l'étymologie de *tecche* étant inconnue; cf. pourtant la *Zeitschr.* III, 614.

h

L'*h* initial est muet ou aspiré selon qu'il est d'origine latine ou germanique. Seulement il paraît que l'auteur a admis l'élision devant *Humbre* 1588, *hault* 3840, et *herbergat* 3902; au contraire elle est omise devant *Hestengle* 3359, qui ne devait pas avoir d'*h*, cf. 3393.

v

Cette consonne est muette dans *escrivere* (: *lire*) 3455.

La Chronique de Fantosme.

Voyelles.

a

Le domaine de l'*a* a été agrandi par le changement de la terminaison *ell (ill)* + consonne en *(e)al + consonne*; voir la *Zeitschr.* I, 564 et suiv. *Guillame* rime toujours avec *-ame* (*blasme* etc.); voir les vers 670, 1321, 1604; de même *Dureaume* (forme latine *Dunelmum*), au vers 1603. Puis on trouve rimant avec *chevals, vassaus, baus*

---

1) On pourrait paut-être regarder *Edeling* : *retint* comme une rime pour l'oeil, vu la ressemblance graphique de *c* et de *t*; cf. p. ex. *blanc* : — *ant* dans *Alisc.*, p. 83.

(bald) : *aveals* 1187, 1835, *aigneaus* 1189, *aneaus* 1190, et *els (illos)* 1836; cf. *eux* : *faus* dans les *Pol. Songs*, p. 236. Ce changement qui, sauf pour *ill*, est bien connu dans le français du continent, ne s'harmonise guère avec les phénomènes qui se présentent dans d'autres ouvrages anglo-normands, où les *e* de différentes origines, une fois qu'ils sont assimilés, ont pris un autre développement. C'est ainsi que l'on voit rimer dans la *Vie de St Auban*, laisse XL, toutes sortes d'*ell* + consonne avec *e* + *l* ou même avec *deus* (v. 1473).

e

e tonique. L'identité d'*e* = *ĭ* entravé et d'*e* = *ĕ* entravé est prouvée déjà par la rime *els* : *aus* et en outre par les rimes de la laisse XXII, où *estencele* 244, *enseele* (= **insigillat*) 246, rime avec *novele*, *chancele* etc. L'*e* tonique *d'estencele* est expliqué différemment par M. Böhmer; voir *Rom. Stud.* III, 449. L'*e* = *a* lat. libre rime quelquefois avec *è*; on trouve *leele* : *novele* 245, *paire*, *depugnaire (= depugnator)*, *fraire*: *faire*, aux vers 23, 28, 29 *furmeire* (= *formator*) : *faire* etc. au vers 1268. M. Suchier voit (*Literaturblatt*, Janv. 1882) dans ces mots une influence provençale, ce qu'on a pourtant quelque peine à admettre.

La terminaison *ent* est toujours bien distinguée de la terminaison *ant*. Il y a huit laisses en *ent* et huit laisses en *ant* qui sont parfaitement pures. Il est vrai que *vivant* v. 279, 407, *vaillant* 316, *gravent* 1785, *ferant* 1792 se trouvent dans des laisses en *ent*, tandis que *parent* et *escient* sont dans des laisses en *ant*, celui-là au vers 1371, celui-ci au vers 1860; mais ces rimes ne prouvent pas que *ent* équivaille à *ant;* voir la *Reimpredigt*, p. 69 et suiv.

Enfin nous rencontrons ici partout des rimes *e* : *ie*, p. ex. *nez* : *chasez (captiatus)* 133, *maniere* : *venquere* 170. La diphthongue *ie* n'existe donc plus; elle est, dès

l'époque de Fantosme, devenue *ie* ou *ye* ou même *e*, à en juger par l'orthographe la plus fréquente.

e atone. La suppression de l'*e atone* se présente trois fois à la rime, *paiez* 216, *estroez* 217 (= *paiee*, *estroee*), *gravent* 1785 (= *gravente*). Dans le corps du vers, l'*e atone* est souvent supprimé par Fantosme; voir la *Versification.*

i

L'*i* de la terminaison *arius* etc. s'est joint à la voyelle précédente dans *cuntraire* qui rime avec *faire*, *pleire* etc. 24, 1269, 1973. L'autre terminaison analogue *ania* qui se trouve à la rime, ne permet aucune conclusion; voir les vers 120 et suiv.

o

Les *ó* libres et entravés ne sont pas distincts; *meillur*, *anceisur* etc. riment avec *tur* 267, 1424, 1512, 1638, 1641, avec *jur* 520, 886, etc.; *merveilluse* etc. avec *Tuluse* 1259. Mais aucun *ū* latin ne se mêle dans ces rimes.

L'*ò* n'est représenté à la rime que dans la laisse CLXII (vers 1564 etc.), où il n'y a rien à remarquer.

Diphthongues.

ai ei

Il n'existe naturellement pas de distinction entre *ain* et *ein;* cf. la laisse CCIV (vers 1956 etc.).

Dans les autres positions, *ei* ne rimait pas avec *ai* ni avec *è* dans Gaimar, mais de telles rimes se trouvent quelquefois dans Fantosme, du moins dans certains cas: on trouve souvent *ei* rimant avec *ai*, *è*, dans la terminaison *eire*, quelle qu'en soit l'origine.

Voici ces rimes *Leire* 25, *beire* 26, *veire* 1330, *eire* 1463, 1464, 1972. Si *paleis* rime avec *demaneis*

154, cela ne prouve rien, puisque la forme *paleis* se rencontre de bonne heure dans le français, p. ex. dans le *Roland d'Oxford* 2563, 2708 etc.

ui

Une seule laisse, CLXVI (vers 1793 etc.), porte cette diphthongue à la rime; mais elle n'offre rien de remarquable.

Consonnes.

l r n

La consonne *l* est nulle dans *Guillame* 670, 1321, 1604, *realme* 673, 1325, *Dureaume* 1603, qui riment tous avec *blasme*, *Jacme.*

Il y a deux cas où l'*r* est, sinon tombé, du moins très faible : *sujornent* : *dunent* 320, et *Araz* qui se trouve au vers 1804 dans une laisse en *arz;* cf. des rimes analogues dans *Beneoit de Ste-More* (Stock, *Rom. Stud.* III, 476).

L'*n* est tombé dans les mots formés sur le type *jur(n)*, comme le prouvent les rimes *pour* : *retur* : *jor* 884 et suiv. *amur* : *jor* 1127, *jor* : *verrur* 1514 etc.

s z

L'*s* est muet devant *m* : *blasme* et *pasme* riment avec *Guillame* etc. aux vers 671, 1322, 1323, 1606 (écrit *blame*).

Gaimar fait quelquefois rimer *s* et *z*, Fantosme ne le fait guère. La rime **parz* : *Araz* 1803, remarquable à un autre point de vue, ne fait pas exception à cette règle, puisque la forme *araz* est au moins aussi commune qu'*aras*. *Chaitifs* (: *criz)* seul ferait exception au v. 1903, mais il est possible que l'on puisse donner un *z* même à ce mot; cf. *Chardri*, p. XXXIV et l'orthographe *brez (= breves)*, *Cumput* 1981, ms C.

Il paraît que les auteurs anglo-normands se sont divisés en deux camps à l'égard de ces consonnes. Les

uns appliquent les anciennes règles sur *z* et ne font pas rimer un mot en *z* avec un mot en *s;* pour les autres l'ancienne distinction est perdue. *Fantosme* et l'auteur d'*Auban* sont du premier groupe; *Gaimar, Chardri* et l'auteur de la *Conquest of Ireland* du second; voir M. Uhlemann, l. c., p. 607.

d t

Dans la Chronique, les dentales sont traitées à peu près comme dans l'Estorie de Gaimar. *Amistie* rime p. ex. avec *De* 1533, *verite* : *De* 1537, *merci* : *Luci* 810, *failli* (partic.) : *Henri* 812, *hardie* : *mie* 5, *vertu* : *abatu* : *hu* 1666 et suiv., *cunrei* : *sei* 1932 etc. Le présent *assuage* rime avec *sage* 56, et *fu* s'associe aux participes en *u(t)* v. 2033. Dans un cas seulement la chute de la dentale a fait des progrès. Le *t* final des terminaisons accentuées des verbes est tombé, car parmi les verbes en *a(t)* on trouve *ja* 1227, 1253, *la* 1967, *ca* 1968; et des définis en *it* riment avec des participes en *i(t)* et des noms en *i (Luci, Henri, Appelbi)* aux vers 1563, 1656, 1663, 1811, 2024. Toutefois les participes sont toujours beaucoup plus nombreux dans les laisses où il y a *Luci* etc., que les définis. Le *t* appuyé par *c* se trouve 5 fois aux rimes de la laisse LXV (vers 592 etc.), à côté de deux définis et de l'adjectif *petit*. Cela paraît donc prouver que ce *t* persiste dans Fantosme.

c

Cette consonne est muette devant *m* dans *Jacme* v. 672; cf. l'anglais moderne *James*.

III. FLEXION.

Le Voyage de Brandan.

Noms.

M. Lebinski [1]) a déjà étudié la flexion des substantifs dans le Brandan et montré qu'elle ne diffère pas en général de celle du français continental de la même époque. Il fait avec raison dépendre leur flexion du genre, de sorte qu'on a une déclinaison masculine et une déclinaison féminine. Les neutres se sont assimilés, pour la plupart, aux masculins. Je pars de ces règles, et traite les adjectifs comme les substantifs.

Il s'agit donc d'abord de fixer le genre des substantifs dans quelques mots où il n'est pas l'ordinaire.

Plusieurs mots en *ur* sont traités comme masculins dans le Brandan : *honur* 28, *mur (morem)* 76, *dulur* 1440 (non pas dans A), 1538, *flur* 1737, (96), *udur* 1738; puis le substantif *lutres* est masc. au v. 1565.

D'autre part, *arbre* est féminin 489, 849; d'autres textes vieux-français montrent aussi que ce mot a pu être du fém.; cf., p. ex. le *Rol. d'Oxford* 2271 *(les arbres*

---

[1]) *Die Declination der Substantiven in der Oïl-Sprache. Breslau. Koebner*. 1878.

[2]) Pour *calin (caliginem)* 1104, 1657, 1665, on se serait attendu à un féminin *caline* comme *orine* d'*originem*, mais il n'y a que *calin* dans les endroits correspondants d'A (1057, 1575, 1585); cf. *calin* dans le *Psautier de Monteb.* 96, 2; 17, 11.

au suj. plur.), la *Manière de Langage*, p. 382, et l'*Altfr. Versbau*, p. 49. *Mer* est tantôt masc. (v. 438, 884), tantôt fém. (946, 1042, 1160, 1640; voir la *Zeitschr.* II, 597, note 3).

Toutefois le principe du genre n'est pas toujours rigoureusement appliqué à la flexion. Beaucoup de mots (substantifs qui désignent des personnes) qui n'ont pas eu d'*s* en latin, n'en prennent pas à la règle, ici non plus. C'est le cas partout des masc. en *er* lat.; on trouve *frere* 85, 482, *prestre* 208, *eire* 1630; mais aussi *peres* 146, 155, 354, *hermite* (préd.) 1543, mais *hermites* 1537. Il en est de même des substantifs à l'accent mobile : *sire* 1068, 1574; mais *leres* 334. *Abes* qui a eu un *s* en latin, le maintient toujours, cf. v. 86, 413, 660, 665.

Dans d'autres cas, l'infraction de la règle dépend d'un développement rapide de la langue qui tend à la revêtir de plus en plus d'un caractère analytique.

Le nominatif sing. masc. manque quelquefois d'*s* quand le nom est prédicat. Voici les rimes qui présentent ce fait: 14, 29, 98, 118, 268, 655, 830, *1205, 1277, 1485, 1692 (?, il se peut que le *clartet* du vers 1691 doive être au pluriel; de sorte qu'on doit lire *clartez* : *enartez* [1]). Tous les mots qui figurent dans ces rimes sont des adjectifs ou des participes, mais on aurait tort d'en séparer les substantifs; seulement ceux-ci se trouvent beaucoup plus rarement comme prédicats; comparez du reste la flexion dans Gaimar. Quant aux exemples tirés des vers 830, 1485, ils contiennent des prédicats qui sont neutres ou impersonnels, et il se peut que cela ait exercé quelque influence sur la flexion; voir le *Comput*, p. 104. Au v. 1205 je vois un nominatif sans

[1]) Je n'ai pas compté les vers où il y a un participe d'un verbe réfléchi conjugué avec *être*, car il est possible que ces participes aient été traités à l'analogie des verbes conjugués avec *avoir*; cf. p. ex. le vers 885.

s qui rime avec un accusatif régulier (**auuert)*, car l'inverse est bien rare (cf. p. ex. le vers 29).

M. Paris, pour expliquer ce phénomène, a pensé à une influence germanique sur l'anglo-normand (*Alex.*, p. 109). Cela me paraît peu plausible. Dans le vieil anglais, aussi bien que dans les autres dialectes germaniques de ce temps, les noms masculins ou neutres étaient souvent invariables au nominatif, il est vrai, mais presqu'aussi souvent comme sujets ou épithètes que comme prédicats. Ne pourrait-on pas admettre pour notre dialecte une tendance à employer le nom dans sa forme la plus simple quand il a été pris dans un sens général comme prédicat? Du reste, il faut ajouter que dans le Brandan le prédicat est variable dans la plupart des cas; voir p. ex. les vers 32, 46, 220 — en somme dix-huit fois.

Puis les noms sing. manquent quelquefois d'*s* même comme sujets. Cela arrive aux vers suivants: 71, 199, 479, 724, 823, 1417, 1713, 1755. Aux vers 199, 479, 823, le sujet est un nom propre, et au vers 724, le sujet se termine en *e atone*. Les noms propres ont pu être traités avec quelque négligence, et les mots en *e atone* forment une catégorie à part chez d'autres auteurs anglo-normands.

L'origine de ce phénomène doit sans doute être cherchée dans une confusion des cas qui plus tard devient de plus en plus ordinaire en Angleterre aussi bien que sur le continent. Cela est d'autant plus probable que l'on trouve quelquefois, quoique bien plus rarement, le nominatif au lieu de l'accusatif; ainsi *graindre* figure comme régime sing. au vers 1250 et *cenz* au v. 800. Pour ce dernier mot c'est le sens qui a pu induire l'auteur à le traiter comme pluriel.

D'après les anciennes règles d'euphonie l'*s* manque dans *past* 991, *cist* 1055.

Au pluriel la règle générale est plus strictement observée. Rien n'est à signaler, sinon que *cachez*, se trouve comme prédicat au v. 1116. Le vocatif *seignurs*

est régulier; voir M. Koschwitz, *Rom. Stud.* III, 493 et suiv. On ne peut regarder comme des exceptions les cas où le participe (ou l'adjectif) reste invariable, bien qu'il se rapporte à un régime précédent, comme aux v. 564, 574, 796, 821, 977.

La déclinaison féminine n'offre rien de remarquable. On n'y voit jamais d'*s* au nominatif sing., cf. les vers 51, 788, 1169 (l'adjectif *grant*), 1230, 1552, 1764 (789).

La formation du féminin des adjectifs montre une tendance à distinguer les deux genres en dehors de la distinction latine. Les participes en *ant* ont au fém. *ante* ou *ant*: *ante* p. ex. aux vers *171, *178, 895, 944, 1009, 1010, 1105, 1106; *ant* 788, 940, 1124, 1128, 1404. Une telle distinction secondaire du genre se présente aussi dans *commune(ment)* [1]) 113, 1818, *dulce* 557, 704, 997, *fole* 921, 1414, *forte* 896, *1704 (*fort* 626), *grande* 240, 290, 387, *570, 584, 684, 899, 1814 (*grant* 53, 157, 438, 504, 1175, 1310, 1679).

Verbes.

Personnes. Dans trois formes de la première conjugaison faible, la 1e personne du sing. a pris un *e* inétymologique : *crie (marie)* 1246, *lie* : *nie* 1451, 1452; *crie* et *lie* sont à l'indicatif, *nie* au subjonctif [2]).

Temps. La terminaison de l'imparfait de l'indicatif de la 1e conjugaison faible est naturellement *oue* etc.; mais ce n'est que la forme *out* qui se trouve à la rime (*portout* : *out* 1135). La rime *mueit* : *seluigneit* 445 C est corrigé par AD *(muueit : fueit)*.

---

[1]) On pourrait être porté à croire que la forme *communement* équivaut à *communelment* (M. Tobler); toutefois je trouve déjà dans *Tristan* la forme *commune* (I. p. 59, 197); crée à l'analogie d'*unus-una* (M. Eichelmann, *Über Flex. und attr. Stellung etc.*, p. 22).

[2]) L'*e* de *suffres* 1256, nécessité par les consonnes précédentes, est par conséquent régulier.

Le défini *alirent* (: *guarnirent*) 1000 qui pourrait être une forme fabriquée à l'analogie de la deuxième conjugaison, est écarté par AD.

Le futur porte un *e* intercalaire dans **prenderez* v. 368.

Remarques. Vadit donne *uait* 153, **seque siu* 432, 1599.

L'Estorie de Gaimar.

Noms.

Le principe fondamental de la flexion est le même que dans le Brandan, quoiqu'il soit souvent négligé pour d'autres principes dans Gaimar.

Quant au genre des substantifs, il y a peu de chose à remarquer. Des mots en *ur* (*or* lat.) *hunur* seul est du masc. 3713 (fém. 4446, 5066). Mais il faut noter quelques autres mots. *Region* paraît être toujours du masc.; cf. les vers 808, 2701, 5158 (1468, 1810, 4678). *Nef* est masc. 4850, fém. 5237; *serpenz* masc. 1991, fém. 1995 et suiv.; pour *evesche* voir p. 60. Si *Westsexe* paraît être masc. au v. 2314, cela tient sans doute à une faute du copiste (rayez l'*E* initial).

Dans Gaimar ce ne sont pas seulement les mots en *er* et quelques substantifs à l'accent mobile qui manquent d'*s* au nominatif sing., mais tous ceux qui se terminent en *e atone.* Les voici *prere, frere* 158, 402, 403, 423, 433, etc. *mestre* 1068, 3241, *prestre* 1623, 1743, 2104 *proveire* 4063, *altre* 1586, 2755, etc. *entire* 2328, *vostre* 4319, *sire* 3135, 4554, 4695, *traitre* *517, 4399, *peschere* 380, *joglere* 5276, *pire* 3300 (pour *pejorem*); et par là aussi *empeiere* (: *frere*) 3568, *lere* (: *frere*) 4904; puis *apostoire*, *apostoille* 959, 1387, 3327, 4205, *evesque* 1239, 1348, 1374, 1384 etc., *moigne* 1940, *uncle* 4205, *prophete* 1434, des noms propres environ trente fois, p. ex. aux vers

1148, 1181, 1232, 1313 etc., des neutres latins: *juise* 4981, *servise* 4433, *signe* 1445, 1980, *damage* 348, 1104, *linage* 159, 306, 402, *realme*, *regne* 76, 1598, 3952, *barnage* 4361, *ultrage* 2472, et des adjectifs: *siste*, *setme* 2315, *sage* 1362, *2098, 3482, *meisme* 4461, *riche* *2962, 3605, 4938, *noble* 1081, *honorable* 4882 (BD). Il y a peu d'exceptions à cette règle. Le mètre exige *riches* 48, 505, 572, 1634, *saives* 3589, *linages* 1907, mais je ne crois guère qu'on doive lire, à cause du mètre, *altres* 49, 681, 706 etc., *arcevesques* 1494, *nobles* 2642, *meismes* 4901, *Ines* 1629, *Melites* 1131, car on peut aussi bien admettre l'hiatus dans ces vers, et même dans le vers 3147: *frere* | *Iware*. La forme *Peres* du vers 1534 est peut-être mise pour *Perun*.

Les prédicats sing. manquent très souvent d'*s*. J'ai compté 113 rimes où cela arrive, y compris celles où le prédicat est impersonnel (1199, 1587 etc.) et celles où le second mot est au régime[1]). Cf. p. ex. les vers 201, 246, 310; 61, 79, 631.

Les deux cas du sing. sont souvent confondus par Gaimar; seulement il n'est pas toujours facile de dire s'il a employé l'accusatif comme sujet ou bien le nominatif comme régime. Si on lit p. ex. les vers 1049 et suiv.:

Al arcevesque Austins
Fu envaie cist Paulins,

faut-il accepter ces vers tels que le copiste les a écrits, ou bien faut-il lire à la rime *Austin: Paulin?* Dans beaucoup de cas on voit que Gaimar a employé l'accusatif comme sujet, et dans beaucoup d'autres qu'il a employé le nominatif comme régime. L'accusatif est sujet

[1]) Mais je ne compte pas les endroits où un prédicat sing. rime avec un sujet (ou prédicat) plur., car on ne sait pas si l'auteur a voulu donner l'*s* aux deux mots de la rime ou bien s'il les a écrits sans *s*; cf. p. ex. v. 583.

dans 28 rimes, p. ex. 618, 662, 667, 676, 1220 etc. Le nominatif est régime dans 38 rimes, p. ex. 59, 756, 826, 900 etc. Mais si l'on examine de près ces 38 rimes, on y trouvera le mot *reis* 23 fois (59, 756, 882, 1262 etc.), des noms propres d'origine anglaise 10 fois (900, 1017, 1206 etc.), le mot *filz* v. 1911, et encore cinq autres mots. Cela réduit considérablement l'importance de ces 38 nominatifs, tandis que les 28 accusatifs contiennent toutes sortes de substantifs. Et si l'on étudie les noms imparisyllabiques et ceux qui ont l'accent mobile, on verra que très souvent l'accusatif est sujet, mais que le nominatif est bien rarement régime. Ainsi on trouve les sujets *abbé* 966, 1547, *baron* (8 fois, p. ex. 1794) *conte* 4574, *compaignon* (3 fois, p. ex. 1027), *felon* (3 fois, p. ex. 1177), *home* (10 fois, p. ex. 1458), *jugleor* 3296, *major* (3 fois, p. ex. 1372), *Meliton* 1028 [1]), *nevou* 1073, 2777, *seignur* (4 fois, p. ex. 1591), *sorur* (5 fois, p. ex. 1113), *traitur* (4 fois, p. ex. 1173). D'un autre côté, il y a comme régimes: *ber* 1059, 2195 *Danz* 952, *fel* *3125, 4473, *hom* 795, 1257, *Pere* 1208, *pire* 3300, *sire* 1540, 3652, 5127, *sour* 2750, 4127, 4222, 5132.

Du reste, partout ailleurs où une confusion pareille des cas se manifeste, c'est l'accusatif qui l'emporte sur le nominatif (cf. p. ex. Lebinski, l. c. p. 49). Je crois donc que l'on doit lire *Austin* : *Paulin* et substituer de même l'accusatif au nominatif dans environ 20 autres vers où il y a des rimes du même genre, p. ex. 61, 383, 3071.

Au pluriel, les deux cas sont également confondus, mais c'est toujours l'accusatif qui a été substitué au nominatif, et jamais *vice versâ* [2]). Cet accusatif irrégulier

[1]) A propos des noms à l'accent mobile, on pourrait remarquer que Gaimar a donné un *n* au régime *Judin* (de *Judi*), à l'analogie de la forme *Bertain*.

[2]) Je ne compte naturellement pas les nombreux endroits où un participe ou un adjectif, conjugué avec *avoir*, pourrait s'accorder avec un régime précédent, puisque l'accord n'est pas exigé.

se trouvé dans trente vers, p. ex. 390, 1182, 1946, 1987 etc. [1]). Il y a environ trente autres vers où un sujet plur. rime avec un régime plur.; dans ces cas, on doit donc introduire les formes de l'accusatif, lors même que le copiste ne l'a pas fait; cf. les vers 229, 1584, 1836 etc.

La déclinaison féminime n'a jamais d'*s* au nominatif, si ce n'est au v. 3838 (*curtz*); voir p. ex. les vers 95, 361, 429, 469, *4610.

Les formes féminines des adjectifs portent quelquefois un *e* inétymologique. On trouve *commune* (A) 1576, *fole* 1840, *gentille* 2066, *grande* 3461 (2157?, mais souvent *grant* 299, 386, 438 etc.), deux participes en *-ante* 1336, 2915, et peut-être **cruele* 4182.

Verbes.

Personnes. Ni *e* ni *s* ne sont jamais ajoutés au sing. en dehors des cas où la forme latine ou l'euphonie les exige.

Temps. La terminaison de l'imparfait de la 1e conjugaison faible est toujours *out.* M. Kupferschmidt est dans l'erreur, quand il prétend (*Rom. Stud.* IV, 417) que *out* rime avec *eit* au v. 149; la rime est *dispendeit : rendeit;* voir les variantes.

Remarques. *Vadit* donne *uait* 1428, 1774, 4121, *uat* 4009, 5804.

La Chronique de Fantosme.

Noms.

Le genre des substantifs est en accord avec le français ordinaire. Remarquons pourtant qu'*ost* est masc. 1660, fém. 1715, 2070; *gent* masc. 148, 641, fém. 419, 448, 570, 1417, 1654 [2]).

---

[1]) La forme *fiz*, est naturellement celle du sujet plur.; cf. les vers 4155, 4993 etc.

[2]) *Northumberland* masc. 1596 et, d'après le mètre, fém. 504; cf. les noms de *Norewiz* 895, de *Carduil* 1345; *iniquitez* masc. d'après le mètre, v. 231, *fermete* de même 1400.

Les prédicats manquent de flexion dans 64 rimes, p. ex. 256, 324, 592, 593, 1382 (adj. neutre, cf. 218, 219, 1111) etc.; sans compter les vers 258, 1420 (*seignur*), 256 (*anceisur*), 268 (*forçur*) où il y a des accusatifs latins.

Des mots en *e atone* ce n'est que *Willame* qui manque d'*s* comme sujet (v. 1321, 1604), mais quatre autres mots en manquent comme prédicats (v. 373, 483, 485, 825).

La confusion des deux cas est complète dans Fantosme. L'accusatif du sing. se trouve vingt-quatre fois comme sujet, p. ex. aux vers 100, 131, 133, 1517 (*pejur*) et comme prédicat quatre fois (*seignur*, *anceisur*, *forçur*).

Le nominatif sing. est employé comme régime dix-neuf fois à la rime, p. ex. 30, 38, 43 etc. Dans ces rimes le comparatif *maire* figure trois fois (30, 1271, 1332).

Au pluriel, c'est surtout l'accusatif qui s'emploie pour le nominatif, à savoir aux vers 60, 139, 146, 149 etc.; en tout trente-trois fois. Le nominatif est substitué à l'accusatif dans les rimes suivantes: 347, 814, 993, 1114.

Quant aux féminins, il y en a un qui est pourvu d'*s* au nominatif sing., *pitiez* 1601; cf. v. 313 (1396, 110, 114).

Les formes féminines des adjectifs présentent la seule irrégularité *leale* au v. 245.

Pronoms.

La forme *mi* (pour *mei*) est remarquable au vers 1180.

Verbes.

Personnes. Fantosme n'ajoute pas non plus de terminaisons spéciales aux différentes personnes. La 1[e] du plur. est en *uns* 602 et suiv. et 1554; en *um* 1406, 1575.

Remarques. *Assaillir* donne *assaillu* au participe v. 1660 (*assaillie* 188, 1167); cf. plus haut, p. 72.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.